

JOURNAL HELVETIQUE

O U

R E C U E I L

D' E

*Pièces de Morale , de Politique d'Oecô-
nomie , d'Agriculture , d'Histoire Natu-
relle & Civile &c. Avec des Pièces fu-
gitives de Littérature choisie , en prose &
en vers ; l'Annonce des Livres nouveaux ,
les Decouvertes & l'Encouragement des
Sciences & des Arts ; des Manufactures
& des Métiers &c.*

DÉDIÉ AU ROI.

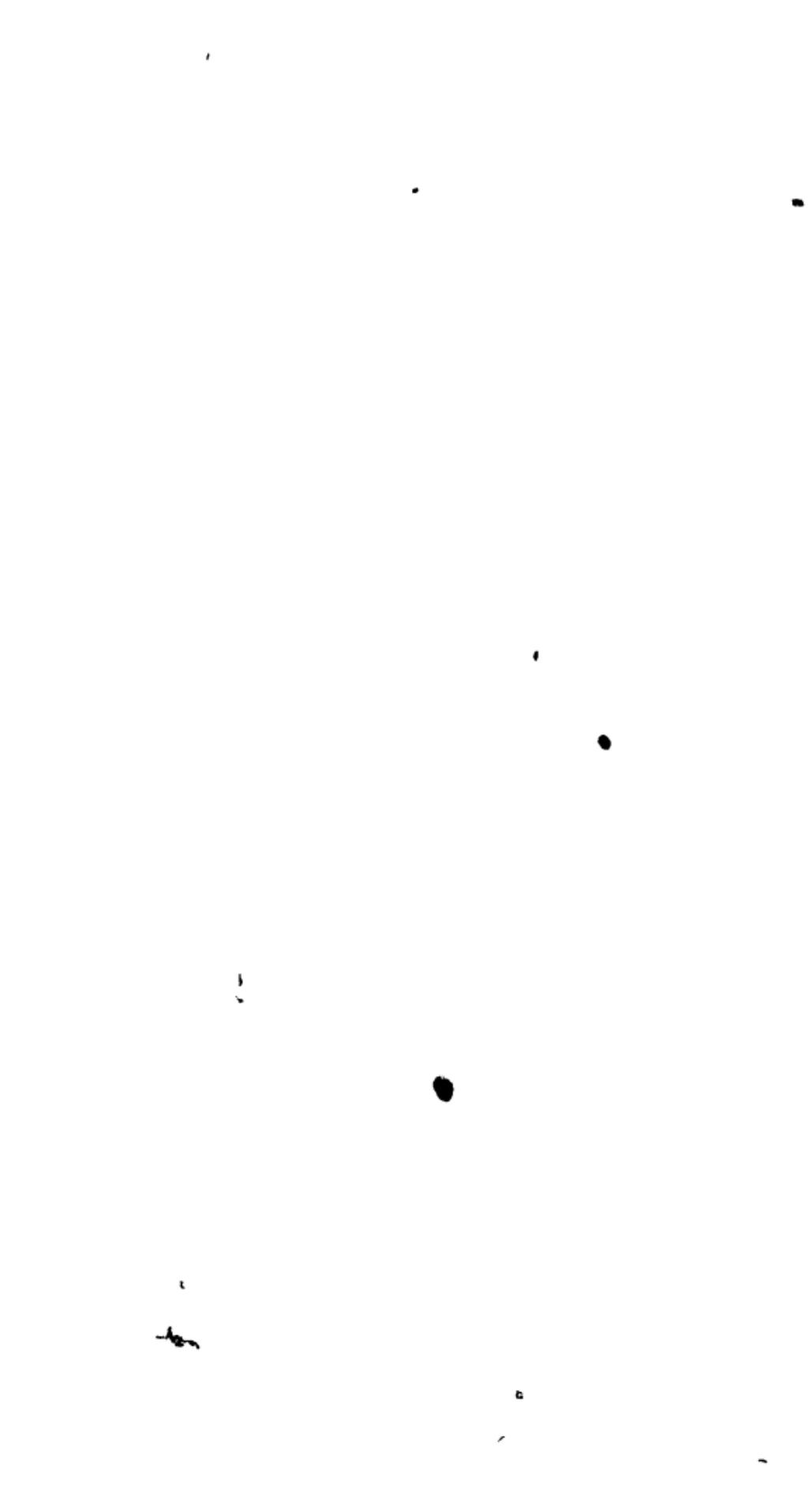
M A R S 1 7 6 7.



NEUCHÂTEL

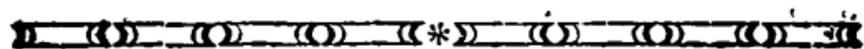
DE L'IMPRIMERIE DES EDITEURS.

MDCCCLXVII.





JOURNAL HELVETIQUE.



MARS 1767.

S U I T E

Du Mémoire sur les Gouvernemens qui doivent leur Origine aux Sentimens naturels.

§ 8. *La frugalité principe des anciens Persans:*

ON voit par l'exemple de la Chine ; que les loix qui sont fondées sur les habitudes nationales peuvent éluder les forces destructrices du temps & de l'autorité. Les Chinois n'ont pas un genre de vie aussi uniforme, qu'il fut parmi les anciens Persans, qui étant pâtres & cultivateurs n'eurent point de peine d'adopter la frugalité, comme un institut national.

Il en est des vertus nationales comme des fruits originaires d'un pays, qui pour peu qu'on les cultive, sont portés au dernier degré de perfection.

La frugalité naît d'une vie laborieuse. Le travail le plus convenable à l'homme est de labourer la terre. Les Persans, qui habitoient un terroir ingrat & montagneux, avoient souverainement besoin de l'influence du Soleil. Rien n'étoit plus conforme à leur genre de vie, que de regarder cet Astre comme le principe de leur bien être. La simplicité de ce peuple le préserva de la manie des Hiéroglyphes, & son imagination, étant plus réglée que celle des Egyptiens, elle ne fut souillée d'aucune image extravagante : La theologie des Persans se réduisit à regarder la lumière, comme le principe du bien ; & les ténèbres, comme l'emblème du mal. La nation Persanne étoit de toutes les nations celle qui pouvoit le moins tomber dans les fausses subtilités de la superstition payenne, & c'étoit cette simplicité de son culte religieux, qui rendoit le Persan incapable de goûter la dépravation des mœurs que l'idolatrie favorisoit parmi les Egyptiens & les Assyriens. La vie religieuse & privée des Persans se

passoit à garder le feu sacré, & à labourer la terre sous les auspices du Soleil.

La valeur, la patience & l'abstinence furent les armes par les quelles ce Peuple frugal délivra l'Asie de la tyrannie des Babyloniens. Cyrus, décoré du titre d'archiprêtre du Soleil, crut avoir une vocation divine de purger l'Orient de l'idolatrie. Comme les Princes Persans étoient établis, par le corps de la nation, pour veiller à l'observation civile de ce culte céleste, leur office étoit d'encourager l'industrie & de punir l'indolence. Le sang de CYRUS fut par cette raison aussi révééré parmi les Persans, que celui de MANCO CAPAC le fut chez les Péruviens.

§ 9. REVOLUTION causée par les Mages en Perse.

A l'extinction de la race de CYRUS, les Mages en qualité de Prêtres du Soleil, vouloient prendre les rênes du Gouvernement. Comme la diversité des mœurs & des usages qui régnoient dans la vaste monarchie des Perses, empêchoit ces ecclésiastiques de lever le masque, ils usurpèrent la souveraine autorité, sous le nom

de SMERDIS, fils de CYRUS. La trame étant découverte, les Grands de Perse, mettant à profit la rage du peuple, exterminèrent ce corps puissant de Prêtres & de Lettrés. Le coup fatal qu'on porta à la puissance ecclésiastique, firent gagner aux Successeurs de DARIUS fils d'HYSTASBE une autorité sans bornes. Le despotisme n'est jamais plus illimité que dans un état où l'autorité séculière remporte une victoire sanglante sur l'autorité de l'église. Les Rois de Perse de la seconde race, surpassoient autant en puissance ceux de la première, que l'autorité des Césars, qui avoient dégradé les Pontifes & les Augures, excédoit celle des Dictateurs & des anciens Rois de Rome. CAMBYSÉ, quoiqu'il fut le Tarquin de la Perse, s'attacha du moins à colorer ses vices, par des prétextes, qui furent empruntés des mœurs nationales; au lieu que les XERXE's & les OCHUS exercèrent publiquement la tyrannie la plus cruelle & la plus odieuse. Ces Rois, faisant dégénérer de la pureté de ses principes un peuple frugal & vertueux, firent encore des maux plus grands que les Monarques Babyloniens, qui avilirent une nation foible & corrompue. La ruine de la monarchie persanne fut accélérée par le despotisme luxurieux de ses derniers Mo-

narques. La Perse fut originairement semblable à une colline fertile, qui nourrissoit tous les hameaux voisins, par le soin que prenoient les habitans de labourer assidument la terre : Mais comme cette colline fut enfin trop petite pour le grand nombre des colons, ils allèrent habiter une grosse montagne, dont le sommet, s'étant changé en volcan, couvrit toutes les plaines de pierres & de cendres. La frugalité ne semble être faite que pour une fortune médiocre : A peine les Persans furent-ils les maîtres des plaines fertiles des Babyloniens, qu'ils en prirent les mœurs & les usages. Il en est de la pureté des mœurs comme de celle de l'air, qui n'a une salubrité spécifique que dans les pays hauts, stériles & montagneux.

§ 10. *IDE'E générale des Gouvernemens qui dérivent des sentimens naturels.*

LE gouvernement des Egyptiens, des Assyriens, des Persans & des Chinois fut originairement monarchique. Les sentimens naturels qui servoient de principes à ces peuples les conduisoient à cet état de soumission. On peut faire tout ce que

l'on veut d'un homme qui est dans l'ex-tase. Si vous laissez à un voluptueux toutes ses aises, il ne se souciera point du reste; un peuple frugal se rangera toujours à un plan de frugalité générale; & le respect filial n'a pour base que l'autorité d'un seul. A mesure que ces penchans nationaux étoient plus humains, ils garantissoient plus longtems ces peuples d'une chute totale. La Chine subsiste encore aujourd'hui, & on ne trouvera la raison de la durée de ses dynasties que dans la bonté de son principe national. Le Principe de frugalité put être plus aisément corrompu, que celui de respect filial, & il lutta cependant plus d'un Siècle contre le despotisme persan. Les Parthes, ramenant la nation persanne à la vie frugale & laborieuse de leurs ancêtres, rétablirent en même temps sa splendeur, qui fut si grande, qu'ils disputèrent aux Romains l'Empire du monde. Les tyrans & les débauchés d'entre les Rois parthes ne le furent que d'abus. La Nation, ayant un sentiment d'honneur & d'honnêteté, désavoua la conduite basse & indigne des ORODES. Le principe chinois ne permet jamais aux Empereurs, de passer les bornes de la rigueur paternelle: A l'exemple des fils maltraités par un père dénaturé,

les provinces se détachent d'un maître tyranique. Comme le principe d'admiration fut plus innocent que celui de sensualité, on put avilir les Babyloniens: Mais il falut laisser aux Egyptiens leur police & leur religion.

On remarque dans les Gouvernemens qui sont relatifs aux sentimens naturels une gradation semblable à celle de l'éducation privée. La curiosité est le premier germe de l'homme social; Aussi les Egyptiens furent ils le premier de tous les Peuples policés. L'homme étant un être organisé pour les sensations agréables, c'est le goût des plaisirs qu'il respire d'abord. L'époque des Rois d'Assirie suit immédiatement celle des Monarques Egyptiens. L'homme reconnoit le pouvoir paternel avant tous les autres, & l'Empire Chinois dispute d'antiquité avec les deux Gouvernemens précédens. On se détermine ensuite à choisir un certain genre de vie; & ce genre de vie est ordinairement frugal, dans le premier âge de l'homme. Les Perses le écopièrent & établirent leur Monarchie d'après celles des Egyptiens, des Assiriens & des Chinois. Les premières sociétés civiles étant formées sur le modèle de l'homme naturel, celles qui leur ont succédé ont pris à tâche de donner

une forme politique aux affections de l'homme social. L'homme se considère premièrement vis à vis de lui même, & ensuite il se met à se considérer relativement aux autres.

2e MEMOIRE

DES Etats qui ont pour principes les sentimens moraux ou réfléchis de l'homme.

§ I. *ORIGINE des sentimens moraux ou réfléchis de l'homme.*

TANDIS que l'homme ne distingue pas ses sentimens de la nature physique de son être, mais qu'il en suit la direction, comme les corps obéissent aux Loix du mouvement; Il n'a pas la moindre connoissance des principes sur lesquels ses tendances au bien, au plaisir, au frugal & à l'état domestique, sont fondées. L'homme resta bien plus long-tems dans cet état d'enfance, qu'on ne le croit communément. Cet état ne fut pas borné à la condition libre & sauvage. Les premières sociétés, dont j'ai parlé, n'ont pas tant servi à cultiver ses sentimens naturels, qu'à leur donner une forme de police extérieu-

re. Ce fut l'expérience & la considération des malheurs attachés à la condition des Assiriens & des Perses, qui fit remonter les Phéniciens & les Grecs aux principes de l'indépendance sociale. Comme l'esprit d'un enfant se développe à l'instant où la douleur le force de se distinguer des corps qui l'environnent, de même l'esprit de l'homme social ne commence à réfléchir qu'au moment où les catastrophes arrivées aux autres, lui apprennent la nécessité d'avoir des principes d'indépendance particulière. Il sent alors qu'il n'a pas seulement des rapports naturels, qui se bornent à la conservation de son existence; mais qu'il a encore des rapports qui sont relatifs à son état d'indépendance privée & publique.

L'homme n'est indépendant dans la vie sociale que lors qu'il a les moyens par lesquels il peut se passer de l'assistance des autres: Et c'est uniquement la propriété des biens qui lui fait obtenir cette indépendance. Son état cesse seulement d'être précaire, lorsque les biens qu'il possède égalent ou surpassent ceux de tous les autres. La Phœnicie fut le berceau de cet esprit d'intérêt particulier; ce Peuple le communiqua à d'autres Peuples, & fit naître tous les États commerçans.

L'esprit d'indépendance publique prend une route directement opposée à celle d'indépendance particulière. Un homme qui veut affranchir un Peuple de toute domination étrangère, doit unir tous les membres d'une société à leurs intérêts publics : C'est ce qu'il ne peut exécuter que par le moyen des sentimens qu'il leur inspire pour leurs vrais intérêts. On appelle sentiment d'honneur, celui qu'on a pour la dignité & les immunités de l'homme. Ce sentiment, dont les Grecs furent imbus les premiers, produisit tous les Etats belliqueux.

A l'exemple des Loix du monde physique, le monde politique suit ces deux sentimens, qui vont à l'opposite l'un de l'autre. L'intérêt particulier, rapportant tout à l'homme privé, ressemble à la force centripète. Si cette force prédominoit, elle changeroit le monde politique en une seule masse uniforme & absolue. Un seul homme, possédant les richesses de tous les autres, absorberoit toute leur industrie ; & le monde entier seroit réduit à l'état d'une colonie soumise à un avaré du premier ordre ; dépositaire de tous les Trésors, il n'en feroit part à personne. La misère des autres n'étant pas capable de l'émouvoir, tout languiroit autour de lui. L'esprit d'intérêt donne au cœur de l'homme une insen-

foiblesse approchante de celle que contractent les parties gangrenées du corps humain Si les Etats fondés sur le principe d'intérêt particulier , ont plus d'activité que les autres , ce n'est point par la nature de ce principe, mais par l'infinité de conflict. qu'il occasionne.

Pour parvenir à ses vues , l'homme intéressé doit être extrêmement souple & prendre une infinité de formes différentes. Les mouvemens de l'homme naturel vont en ligne droite. Le principe de sa conservation ne choque en aucune manière ce même principe qui réside dans les autres ; mais les vues de l'homme intéressé , allant à l'infini , elles sont croisées par les efforts de tant d'autres qui tendent à la même fin ; chacun de ces avarés , décrit , par des mouvemens irréguliers , une courbe , qui a un centre indéfini , & qui se perd dans les espaces immenses de l'imagination & de la convoitise.

Un homme imbu de la belle gloire , ne vit au contraire que pour les autres : Comme il se conforme à leurs intérêts , il se règle aussi sur leurs notions. Voulant jouir de sa renommée , il cherche à perpétuer l'état qu'il a institué , & à le rendre inébranlable. L'état de nature est le plus fort

& le plus durable de tous : C'est donc aux principes de cet Etat qu'il donne une forme sociale , & au défaut des forces intérieures , il recourt aux forces extérieures , en formant & en exécutant des plans militaires.

Ce principe ressemble à la force centrifuge , qui partage & répand ce que l'homme intéressé veut s'approprier tout seul. Dans le monde physique , les deux forces primitives , balancées l'une par l'autre , servent à entretenir la même mesure de mouvement , & font naître une parfaite harmonie ; au lieu que l'esprit d'intérêt privé , & d'intérêt public , étant en conflit perpétuel , mettent la confusion & l'anarchie partout. Tantôt c'est l'un de ces principes qui prédomine , tantôt l'autre prend sa place. L'Histoire universelle n'est qu'un tableau des variations que le monde a subies par les impressions successives de ces deux principes. Les Romains , les Peuples septentrionaux & les Suisses ont marché sur les traces des Grecs : Les Carthaginois , les Vénitiens & les Hollandois ont suivi la route des Phéniciens. Les Anglois tentent d'unir ces deux principes , & ce sera à la postérité de juger si les mesures qu'ils prennent sont justes & complètes.

§ 2. L'ESPRIT d'intérêt a formé les Colonies Phéniciennes.

L'ESPRIT d'intérêt est une passion qui tire son origine des conflits de la vie sociale. Cette passion eut lieu dans tous les empires du premier monde. L'Égypte, l'Assyrie & l'Arabie eurent de bonne heure des négocians : Mais leurs maximes n'entroient point dans la constitution de l'Etat, le Commerce ne formoit que la partie accessoire de ces empires. Les diverses branches de négoç, semblables aux canaux, servirent seulement à faciliter la communication de Peuple à Peuple. La police de ces Etats, n'étant pas formée sur un plan exact, on abandonnoit le trafic au caprice de ceux qui vouloient bien s'en mêler.

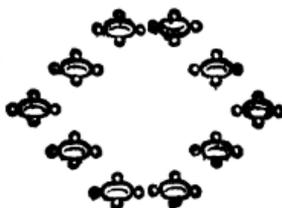
L'esprit d'intérêt ne devint politique & universel, que dans les pays qui sont situés sur les bords de la mer, ou qui sont dépourvus de ressources territorielles. La Phénicie, ancienne patrie des premiers marchands du monde, contenoit un pays assez peu large, entre la mer & le Mont-Liban, cette petite étendue de terrein obligea les habitans d'acquérir par mer ce qui leur manquoit sur terre. La position

favorable des côtes d'Asie & d'Afrique, fit naître dans l'esprit des Phéniciens, la première idée d'état maritime. Toutes les vues de ces négocians étoient tournées du côté de la navigation : Elle leur ouvrit un accès facile aux côtes de la méditerranée. L'Europe étant alors dans le même état de stupidité où se trouvoit l'Amérique du tems de sa découverte, les Phéniciens pouvoient faire un profit immense ; ils tiroient les productions les plus riches de ces pays, & les échangeoient contre leurs marchandises de fabrique.

L'étalage fastueux de leurs richesses porta les étrangers à s'établir en Phénicie. Le nombre des colonies devenant bientôt trop grand, on envoya des colonies sur les côtes de l'Asie mineure, de la Grèce, de l'Italie, des Gaules, de l'Afrique & de l'Espagne. Elles s'y établirent à la façon des Nations d'Europe qui ont des comptoirs aux Indes, & aux échelles du Levant. Leur établissement, coloré par l'utilité publique, se fit d'abord de l'aveu des natifs du pays : Mais bientôt ces étrangers se maintinrent par la force, dans la possession des terres qu'on leur avoit cédées. Comme ces colonies Phéniciennes étoient uniquement occupées de leur com-
merce,

merce, elles n'eurent jamais des vues étendues & Monarchiques.

Les colonies commerçantes ne tiennent à la patrie, que par la réciprocité des secours. Cette utilité mutuelle s'évanouit à mesure que les Colonies se polissent & s'affermissent d'avantage. Dès que les Colonies Phéniciennes purent se passer de Tyr, elles s'en rendirent indépendantes. Toutes ces Villes Tyriennes possédoient le même esprit de souplesse & d'industrie, qui avoit aidé à leur patrie commune à s'étendre & à s'enrichir; chacune de ces colonies s'attacha donc à adoucir le caractère féroce des habitans, & à favoriser la culture des arts utiles & celle des beaux arts. Les Colonies Angloises animées du même principe, eurent un succès semblable.





S U I T E

Du Mémoire sur les abus dans les mariages & le moyen possible de les réprimer.

UN moyen auffi sûr, qu'il est simple & facile, de rapeller les bonnes mœurs chez les femmes & d'exciter en même-tems l'honneur chez les hommes, feroit de supprimer les dots qui font accordées aux filles en les mariant, & de les priver de toute espèce de droit aux successions, tant directes que collatérales. Alors les filles qui seront riches seulement de leurs vertus & de leurs qualités personnelles, s'appliqueroient à perfectionner leur cœur, à orner leur esprit, se feroient une étude sérieuse de profiter de leur éducation, & s'efforceroient de plaire à l'envi dans les Sociétés qui ne les estimeront plus désormais qu'autant qu'elles vaudroient en elles-mêmes & par elles-mêmes.

Dans ce système la liberté & le choix décideroient absolument des alliances, & l'on entendroit bien moins souvent les époux se plaindre de leur sort.

C'est ainsi que pour rappeler le règne de la vertu dans un sexe chez lequel triomphe l'attrait de la sensibilité, il seroit avantageux de ne lui montrer d'autres biens, d'autres richesses, d'autres agrémens que les graces qu'il a reçues de la nature, & les qualités essentielles, qui seroient le fruit de son éducation; car dès que l'étendue des droits à posséder des héritages cesseroit d'être la mesure de la considération, l'ordre, qui est fondé sur la raison immuable de l'utilité commune, risqueroit moins souvent d'être perverti. Alors la vanité d'une part, & la cupidité d'une autre, ne présideroient plus seules aux alliances, & ces terribles fléaux ne désoleroient plus les Sociétés.

Connoissez vous DORIMON? Ce jeune Seigneur nourri dans le même berceau d'où sont sortis ses Ancêtres, dont les noms illustres sont devenus dans l'Europe entière autant de titres d'une grandeur réelle, se sent épris d'une forte passion pour LUCRECE, qui à comme lui l'avantage de compter parmi ses ayeux, les plus nobles défenseurs de l'Etat. LUCRECE avec toutes les vertus dignes de sa haute naissance, fera-t-elle un jour le bonheur de DORIMON? Hélas! aujourd'hui ou la dot

manque, la simparchie des cœurs doit se faire.

Pourquoi LUCRECE n'a-t-elle en partage qu'une belle figure & une ame encore plus belle ! Elle n'obtiendra point la main de DORIMON : C'est PLUTINE qui d'un Magazin ou d'un Comptoir, va devenir la femme ou plutôt le patrimoine de DORIMON. Je vois, à la très grande surprise des deux familles, ces deux Epoux qui s'avancent vers l'Autel. Si PLUTINE met toute sa complaisance dans le sentiment de la sotte gloire qui la bouffit. DORIMON qui ne veut appercevoir dans cette auguste Cerémonie, que le coffre des épargnes du Beau père, est tout occupé des projets de les dépenser. Voila donc le dernier terme que se proposent ces deux personnes dans le ferment mutuel qu'ils précent à Dieu & à la Société. Combien de fois n'a-t-on pas répété à PLUTINE, qu'un tel mariage doit la combter d'honneur, & ce qui est encore plus agréable, faire le sujet éternel de la jalousie de ses égales : De combien de riches possessions n'allez vous pas devenir l'héritier, à-t-on dit au trop crédule DORIMON. Qu'elle facilité ce simple *Oui* que vous allez prononcer, ne vous fournira-t-il pas pour représenter dans le monde ; si vous descen-

dez de vôtre rang, c'est pour y remonter avec plus d'éclat. La première année de cette union bizarre s'est écoulée, pendant la quelle le ton indifférent que fuit bientôt le mépris ou la haine, à pris la place des bienféances. PLUTINE entêtée de sa nouvelle distinction à imaginé de faire toutes les folles dépenses, quelle croyoit nécessaires à son nouvel état. DORIMON qui à cherché par des airs d'une magnificence outrée, à se dédomager en public des chagrins, qu'il ne ressent que trop vivement, de ne pouvoir estimer sa femme en particulier, se livre de son côté à tous les excès: Bientôt la lourde masse d'argent qui constitue le mérite supérieur de la jeune Epouse, devient plus légère. Déjà l'on contracte des dettes, on aliène les riches domaines & l'on voit avec dépit des Enfans croître dans cette maison de désordre & ne tarder guère à rougir de leur parenté maternelle. L'ame hautaine de PLUTINE en est humiliée, elle gémit de son sort. DORIMON qui connoit toute l'infortune du sien, sent sa noire fureur redoubler, parce qu'il voit avec envie, que les vertus & l'esprit de cette même LUCRECE qu'il à refusé, assurent le bonheur réel d'un homme raisonnable, qui à

trouvé dans son alliance, la gloire de ne pas dégénérer, & les moyens d'acquiescer une fortune honnête.

C'est donc à la Loi qui permet ou plutôt qui prescrit aux Parens de dôtter leurs filles que l'on a lieu de rapporter le principe trop fécond des désordres politiques & moraux qui se renouvellent presque aussi fréquemment, que les contrats de mariage.

Le remède le plus prompt & le plus certain, seroit donc de retrancher les dots de toute espèce dans les alliances & de déclarer les filles incapables de succéder, au moins en ligne directe: Alors les mœurs & les talens, étant l'unique bien qui seroit recherché dans les unions légitimes, se perfectionneroient & deviendroient une nouvelle espèce de patrimoine, que les familles s'empresseroient à l'envi de se procurer.

Quelques bizarres que puissent paroître ces idées, il y a apparence néanmoins que ce fut, de semblables motifs qui engagèrent les Législateurs d'un Empire fameux, par l'antiquité & par la sagesse de ses Constitutions, à n'accorder aux filles, avant & dans le tems de leurs mariages, aucune propriété personnelle. A Pékin ou les suites funestes & presque inséparables de la

coutume ou pour mieux dire, du commerce des dots ont été prévues, il est défendu aux filles d'en apporter à leurs Maris.

Un usage contraire y est en vigueur & pourroit être justifié. C'est le Mari qui par la demande, qu'il fait d'une femme, contracte l'obligation de lui donner une dot. On observera que ces dots ne demeurent point entre ses mains. La jeune femme doit la remettre à son père ou à sa Mère, s'ils sont encore vivans, pour leur témoigner sa reconnoissance, ou au Tuteur qui auroit pris leur place, pour les récompenser des dépenses & même des soins que lui auroit coûté son éducation. C'est ainsi que le grand nombre des filles dans une Maison n'est point comme parmi nous, un sujet d'inquiétudes stériles pour les parens, mais un fonds certain de richesses. Delà l'intérêt qu'ont les familles Chinoises de les bien éduquer. Delà l'union parfaite des cœurs entre les Epoux, puisque les hommes ne sauroient être tentés de former une Alliance qu'autant que les qualités de la personne leur inspire ces sentimens qui en font les délices. Delà sans doute une des causes principales de cette population nombreuse qui perpétue

la puissance de ce Peuple , d'ailleurs si recommandable par son amour invincible pour le travail & par le système de son économie domestique. Delà, enfin la preuve d'une vérité bien importante ; sçavoir, qu'une simple coutume, suffit quelquefois pour changer , rectifier ou détériorer l'état naturel des familles & l'esprit politique d'une Nation.

Comme il n'est pas prudent de se marier au gré de ses yeux , au rapport de ses sens, il est pareillement insensé de se laisser vaincre par l'apas des richesses , car des richesses ont elles été capables de consoler quelquefois de la perte de l'honneur & des sentimens ? Ce n'est pas néanmoins que les sentimens ne germent , n'écloront & ne se développent dans toutes les conditions, mais comme dans les hommes d'un ordre supérieur par la naissance, ils ne sont pas ordinairement le motif principal qui les détermine à entrer dans une famille d'un rang subalterne, & que d'ailleurs l'esprit de cupidité qui les conduit & les gouverne est aveugle , quel sort peuvent avoir des unions contractées dans les accès d'un délire obscur, ou à la faveur des excès d'une soif d'accumuler, ou enfin dans le moment de fureur d'un luxe qui cherche à tout envahir pour tout

abforber. Le fujet qui remue ces différentes paffions doit il être bien flatté de la préférence qui lui eft accordée. Et quand la réflexion vient à tempérer les transports, l'homme qui a fait ce choix, a-t-il lieu de s'applaudir? Comme ces perfonnes ont cédé l'une & l'autre aux folles impulfions de leur vanité, il arrive, prefque toujourns que c'eft le retour de cette même vanité fur elle-même qui met le comble à leur défefpoir. Delà la perte des mœurs, auxquelles on fait fuppléer les dehors d'une froide bienféance qui les fait entièrement oublier. Delà l'hipocrifie des manières, cet art perfide qui eft fi propre à corrompre la vertu.

Le ravage que fait parmi nous la coutume des dots avec les abus ne fe borne pas à dépraver les mœurs. Il paffe jufques dans le fein de la population qu'il empoifonne, d'où il porte les excès d'un nouveau défordre dans l'enceinte des familles & bientôt dans toutes les claffes de l'Etat. Car dès que l'amour eft mis en proportion exacte avec l'intérêt, & que le poids d'une dot fait le tarif de l'eftime, les ames doivent néceffairement dégénérer, puisqu'alors il n'y a point de bonne qualité dont on ne fe perfuade trouver la valeur numéraire. Dans un pareil fyftème

la misère devient le principal écueil de la probité, & cette misère, qui se montre sous différentes formes dans les alliances, doit s'étendre de plus en plus chaque jour à la faveur de l'esprit corrupteur de ce même système. Or, quel coup d'œil offre le Mariage dans de telles conjonctures? Quel scandale les passions ainsi mésalliées ne donnent-elles pas au public? Alors la vertu tremblante & humiliée, refuse de signer un contrat qu'ont dictés le luxe, l'avarice & la sotte vanité. Voilà ce qui refroidit le zèle de se perpétuer parmi les sages, & comme le desir d'être ou de paroître tels est un prétexte louable, il s'ensuit que l'intérêt de la patrie est d'ordinaire subordonné à ce dernier raffinement de l'amour-propre, qui déguise le plus souvent le motif le plus criminel.

Supprimez donc de vôtre code national la loi qui autorise les pères de dotter leurs filles, & par ce moyen vous contiendrez dans ses justes bornes l'intérêt, cette passion ardente qui agit plus qu'elle ne raisonne, qui s'attache toujours aux motifs & presque jamais aux principes. Que l'on fasse revivre à cet égard l'usage de ces anciens Germains, dont TACITE nous fait l'éloge. Chez ce peuple la chasteté étoit la vertu commune des époux. Les femmes n'apportoient aucune dot en

mariage. Si elles donnoient quelques armes à leurs maris, ceux-ci leur offroient, par représailles, non quelques bijoux inutiles ou des habits recherchés; mais plutôt un couple de bœufs pour la charrue, un cheval bien enharnaché, un bouclier avec la lance & l'épée. Ces présens, ajoute l'Historien, étoient allégoriques. C'étoit une instruction à la jeune femme des devoirs qu'il lui falloit remplir. Quel contraste entre ces mœurs & nos manières: On exige actuellement des femmes les mêmes qualités essentielles de nos premières ayeules, &, par un esprit d'inconséquence, on s'empresse de tourner leurs goûts vers la vie oisive & molle par tout le faste dont on se plaît à les environner.

Combien la population ne souffre-t-elle point de pareils abus? Combien de maris, par leur mauvais choix, combien de femmes, par leur défaut de liberté de choisir, ne recueillent pour fruits de leur alliance que les amertumes d'une stérilité libertine? Que deviennent, dans ce système, les filles de ces pères recommandables, qui ne peuvent leur donner qu'un nom distingué, & les vertus précieuses de leur condition? Au contraire si vous retranchez les dots, & que vous déclariez

les filles incapables de succéder, les titres d'une haute naissance ne feront plus désormais des empêchemens politiques aux mariages. Alors les familles qualifiées seront moins désunies ; & l'on verra l'égalité se rétablir facilement dans tous les ordres de l'Etat. Alors le cri du sentiment & de l'honneur prévaudra sur le jargon équivoque des convenances : Alors les étrangers ne répéteront plus, avec tant de vérité, *que les Chrétiens se ruinent en procès, & les François par leurs mariages.*

Dira-t-on que cette nouvelle loi, dont je reclame la sanction, & qui ôteroit aux filles toute sorte de propriété, seroit barbare & même injuste ?

Mais s'il est prouvé qu'elle soit suffisante pour tempérer la fougue de quelques viles passions, si elle peut calmer une partie des inquiétudes de la vertueuse indigence, si elle diminue l'activité des intrigues frauduleuses, si elle retranche les occasions les plus fréquentes des guerres domestiques, si elle rappelle la paix dans la plupart des familles, si elle fait disparaître des Tribunaux ces causes scandaleuses & si fort multipliées relativement aux séparations, enfin si elle contribue à maintenir l'ordre général, à favoriser les joies innocentes des particuliers, à éterni-

fer le bonheur des alliances , à relever l'honneur chancelant du mariage , & à corriger sa stérilité , cette loi est elle donc si barbare ? Et la nation qui l'adopteroit pour son plus grand bien auroit elle lieu de se récrier contre ce moyen d'où résulteroit une réforme si avantageuse ? Combien de jeunes ames , qui séchent sous la tyrannie du luxe & de la cupidité , béniroient la main courageuse qui les remettrait de cette manière sous l'empire de la nature ?

Envain s'éleveroit-on , d'une autre part , contre l'injustice de ce règlement. Comme il embrasseroit toutes les conditions & toutes les classes de l'Etat , nul Citoyen ne seroit fondé à former des plaintes particulières. Donc les principes de la justice distributive se trouveroient hors de toute atteinte.

Le corps entier des Citoyens n'auroit pas un sujet plus légitime de réclamer ses anciens droits. S'il est démontré que toutes les constitutions Sociales doivent tendre à procurer le plus grand bien possible de la Société , & que celle qui ordonneroit de supprimer les dots dans les mariages , avec la capacité légale qu'ont les filles de succéder , fût de cet ordre , quels égards mériteroient des motifs personnels ?
1°. N'est-il pas de l'intérêt de l'Etat que

les femmes aient de bonnes mœurs? Eh? comment les faire triompher des attraits du luxe & des besoins que donne l'avarice? 2°. Combien n'importe-t-il pas au service & à la gloire de la nation que les familles illustres ne dégénèrent pas de leur première splendeur? Mais combien de femmes, en portant les biens de leurs pères dans des maisons étrangères, assurent la décadence de celles d'où elles sont sorties? Ces considérations politiques sont elles indifférentes?

Une dernière objection, celle qui paroît devoir révolter d'avantage le préjugé commun contre ce nouveau système, consiste à demander quel seroit le sort des filles qui seroient dévouées, par goût ou par nécessité, au régime du célibat. Puisque vous les rendez inhabiles à recueillir les successions de leur famille, quel moyen trouverez-vous de subvenir à leur subsistance?

Ce moyen seroit facile & pourroit même devenir gracieux aux filles raisonnables; sans rien retrancher de l'avantage qui seroit toujours conservé aux héritiers mâles; car ces héritiers, soit qu'ils fussent frères ou parens collatéraux, seroient tenus d'assigner aux filles une pension viagère que la loi proportionneroit au fond

de la succession liquidée. Ainsi l'état des filles ne changeroit qu'autant qu'elles seroient exemptes de tout embarras de veiller à leur patrimoine & privées du pouvoir arbitraire d'en disposer au gré du caprice & d'une belle passion.

A combien d'abus ce dernier article de la loi ne pourroit-il pas efficacement remédier? Combien de familles, qui risquent chaque jour d'être dépouillées de leur droit naturel à des possessions considérables, applaudiroient à la prudence sévère de cette coutume? C'est alors que les femmes se trouveroient dans l'heureuse contrainte de captiver le cœur & l'esprit des hommes par des vertus & des talens, puisque toute autre ressource leur seroit enlevée.

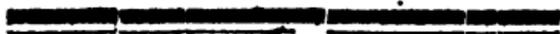




S U I T E

De la description de Kamtschatka.

S E C O N D E P A R T I E.



Des animaux de la terre.

LES principales richesses de Kamtschatka consistent dans un nombre prodigieux de bêtes sauvages, des Renards de différentes espèces, des Zibelines, des Marmotes, ou Rats de Montagnes, des Lièvres, des Hermelines, des Belettes, des Loups, des Rennes, & des Capricornes apprivoisés & sauvages.

Les Renards les plus précieux sont aussi les plus difficiles à prendre. La manière la plus commune, c'est de se servir de poison, de trapes, ou de les tuer avec des flèches. Ils sont à présent diminués, cependant encore en grand nombre, & s'aprochent jusqu'aux demeures des habitans. Ils vivent principalement de Rats.

La

La Zibéline de Kamtschatka, surpasse celle de la Sibérie. Avant la conquête de ce pays leur nombre étoit prodigieux, de sorte qu'un seul Chasseur en prenoit 70 jusqu'à 80 par an, qui se vendent jusqu'à 30 Roubles la pièce: Alors les habitans n'en faisoient nulle difficulté de payer leur tribut en Zibélines, & donnoient volontiers 8 pièces pour un seul couteau, & 18 pour une coignée. Ainsi il y avoit des marchands, qui pouvoient gagner par ce Commerce, jusqu'à 30000 Roubles par an. A présent si le Kamtschadale, qui est naturellement paresseux, en prend annuellement six ou sept pièces, il est regardé comme un grand Chasseur.

La Marmotte de la petite espèce est en grand nombre, & sa peau sert d'habit aux Incoles, ainsi que celle des Lièvres & de certains Renards pour des couvertes de lits.

Il s'y trouve une espèce de Bélette qu'on appelle Hienne, dont la peau est estimée au dessus de toutes les autres. Les femmes Kamtschadales ornent leurs cheveux des pates blanches de ces animaux. Elles les estiment tellement, qu'elles disent que les Intelligences célestes ne portent point d'autres habits que des peaux de Hienne, & c'est le plus beau présent qu'un homme puisse faire à sa femme ou à sa maîtresse.

L'adresse de la Hienne à tuer des Rennes est singulière. Elle prend de la mousse, qui est la nourriture de sa proie, & grimpe avec cette amorce sur quelque arbre. Si elle aperçoit une Renne à portée, elle laisse tomber sa mousse que celle ci va ramasser. A l'instant qu'elle s'approche de l'arbre, elle saute sur elle, s'attache entre ses cornes, lui arrache les yeux; la tourmente jusqu'à ce qu'elle se heurte contre un arbre, ce qui lui coute ordinairement la vie. La Hienne alors tranche soigneusement la chair, & la cache sous terre, avant que d'en manger. De la même manière ces bêtes dévorent aussi des Chevaux auprès du fleuve Léna. On peut les apprivoiser, & leur apprendre toutes sortes de tours de badinages. Ce que l'on a dit de sa voracité énorme, & de la manière dont cet animal fait se soulager en passant entre deux arbres très proche l'un de l'autre, est un conte, qui ne mérite aucune créance.

Les Ours & les Loups y sont en si grand nombre, que les bois & les Champs en fourmillent; lorsque les poissons montent dans les rivières, les Ours descendent des Montagnes pour en faire leurs captures. Les manières de les prendre sont aussi différentes que singulières, mais pour abrégé

nous n'en rapporterons aucune. Tuer un Ours c'est chez les Kamtschadales une action d'importance, enforte que celui, qui le fait est obligé de donner une fête à ses voisins. La chair de cet animal fait alors le mets principal de la table, & ensuite les ossemens de la tête & des jambes sont attachées, en trophées autour de la Cabane. Avec les peaux ils font leurs lits & leurs couvertures, des bonnets, des gands, & même des collets pour leurs Chiens. Quelquefois ils en font aussi des patins pour marcher sur les glaces, & l'omoplate aiguë leur sert à faucher l'herbe. Depuis le mois de Juin jusqu'en Automne les Ours sont fort gras. Au printems on ne trouve dans leur estomac que du flegme écumant, c'est pourquoi les habitans sont tous persuadés que durant l'hiver, ces bêtes ne mangent rien, & se contentent de fucer leurs pattes.

Pour les Loups, leurs peaux sont fort estimées, mais on en prend peu. Leur furie & leurs ruses causent plus de dommages aux habitans, que leurs peaux ne sauroient valoir. Car ils déchirent non seulement les Rennes sauvages, mais aussi des troupeaux entiers de celles qui sont apprivoisées.

Ils sont du reste semblables aux autres Loups & n'en diffèrent en rien.

Les Rennes & les Capricornes sont les quadrupèdes du pays. Les habitans en tuent très peu, malgré leur grand nombre. Les Rennes aiment les marécages, où elles trouvent la mousse, qui est leur nourriture. Le séjour des Capricornes est sur les plus hautes montagnes. Ils ressemblent aux Chèvres. Une seule de leurs cornes pèse 25 jusqu'à 30 livres. La rapidité de leur course est étonnante, & quand ils courent ils posent leurs cornes en arrière sur leurs épaules. Ces cornes servent à faire plusieurs utenciles de ménage, & des flacons dans les voyages.

Des trois sortes de Rats, nous ne marquerons rien autre chose, que leur transmigration singulière, car pour les autres contes ridicules des habitans il ne vaut pas la peine de s'y arrêter. Il n'y a rien de nouveau & c'est une expérience déjà connue, que ces animaux dans divers pays quittent leur demeure pour aller s'établir ailleurs. Mais pour les Kamtschadales ces émigrations leur causent beaucoup d'effroi. Ils les regardent comme les avant-coureurs d'une saison fort pluvieuse, & d'une mauvaise année pour la Chasse. Si ces animaux sont de retour, tout le monde en

est plein de joie , & s'assure d'avance de riches captures. Aussi cette bonne nouvelle est-elle annoncée dans tout le pays par des messagers exprès. Les Rats ne font leur retraite que vers le printems , & s'assemblent auparavant en nombre prodigieux. Ils prennent leur chemin toujours en droite ligne vers l'Ouest , passent les rivières , les lacs , & même des branches de Mer à la nage. Ont ils atteint les rives de l'autre coté , ils se remettent de leur fatigue , en se couchant comme des corps morts sur le rivage. Ayant recouvrés leurs forces , ils continuent leur marche , Leur plus grand péril dans ce voyage est d'être attrapés en nageant par des Poissons carnaciers ; mais sur Terre ils n'ont rien à risquer , car les Kamtschadales leur prêtent tous les secours possibles. Cette armée est souvent si nombreuse , que des voyageurs sont obligés de faire halte jusqu'à deux heures de suite , avant qu'ils soient passés tous ensemble. Leur retour se fait à l'ordinaire vers le mois d'Octobre. Il est incompréhensible & surprenant , comment de si petits animaux peuvent dans un seul Eté faire un trajet aussi immense. Leur ordre & leur régularité dans la marche est admirable , & de plus , quel pres-

sentiment extraordinaire, sur le changement des saisons.

Les Chiens de Kamtschatka ressemblerent à des Chiens de Villag^e: Ils ont plus d'agilité à la course, & vivent plus long-tems que d'autres Chiens. Depuis le Printems jusqu'en Hiver, on leur donne la liberté de courir le pays & de chercher leur nourriture eux mêmes, elle consiste en souris & en poissons. En Hiver on les attèle devant les traîneaux, & on les nourrit avec une plante du pays apellée *opana*, & avec les arêtes de poisson que l'on réserve pour eux. Au mois d'Octobre on les reprend' chez soi, & on les attache autour des Cabanes jusqu'à ce qu'ils ayent perdu de leur embonpoint, afin qu'il soient d'autant plus légers à la course. La raison pourquoi les Chiens sont préférés pour les attelages aux Rennes & aux Chevaux, c'est qu'en Hiver la neige trop haute, les monts & les lacs en trop grand nombre, & d'ailleurs les marais sont impraticables pour des bêtes grandes & pesantes. Enfin dans le plus fort, d'une neige poussées par le vent lorsque aucun homme ne sauroit tenir les yeux ouverts, & reconnoitre les chemins, ces Chiens ont l'avantage de courir de côté & d'autre, jusqu'à ce que par l'odorat ils aient retrouvé le chemin. Est-on arrê-

té en route, & obligé de faire halte, les Chiens se couchent autour du maître, & le défendent contre tout accident fâcheux. Survient il une tempête ils en donnent des signes avant qu'elle vienne le surprendre; si par exemple ils s'arrêtent, & grattent dans la neige, il est tems alors de se mettre à l'abri quelque part sans différer. Enfin leurs peaux servent pour faire des habits, & tiennent lieu de Moutons, surtout ceux de couleur blanche.

On n'a d'ailleurs point d'autres animaux Domestiques que quelques Vaches, & des Chevaux, & très peu de Moutons, parce qu'il n'y a aucun lieu dans ce pais pour y établir des paturages pour eux.

DES ZIBELINES DE WITIMS-KOI, ET DE LEUR CHASSE

QUOIQUE cet article n'appartienne proprement pas à la description de Kamtschatka, l'Auteur se sert de cette occasion d'en donner une idée. Nous ne rapporterons que les Loix de cette Chasse.

Une compagnie de Chasseurs consiste environ en 50 personnes. Ils ont pour chaque bande de 3 personnes une Chaloupe, avec laquelle ils montent le fleuve Wic-

tim jusqu'au lac Orome, où ils batissent des Cabanes, dans lesquelles ils vivent ensemble jusqu'à ce que le fleuve est gélé. Alors ils élisent un Chef d'ent'reux qui est ordinairement le plus ancien Chasseur, & le plus expérimenté; ils lui promettent une obéissance sans réserve. Celui ci, partage la troupe en plusieurs bandes ou petits partis, & donne à chacune d'elles un Conducteur, excepté la sienne qu'il conduit lui même, & assigne à chacune son District. Cette distribution reste invariablement telle jusqu'à la fin, de la chasse de cette année.

Aussi tôt que la marche commence, chaque bande fait des fosses sur la route qu'elle prend, & y met pour chaque couple d'individus trois sacs remplis de farine, afin de l'y trouver à leur retour, & afin de le cacher aux naturels Sauvages, qui autrement ne manqueroient pas de leur voler ces provisions.

La chasse commence par la prière pour obtenir de Dieu une capture abondante. Ils sont vœu de consacrer par chaque bande, la première Zibéline à une Eglise qui est nommée, & ces prémices sont apellées Zibéline de Dieu ou d'Eglise.

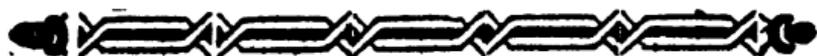
Quand les Chefs sont assemblés; les subalternes font leur rapport combien de Zibélines

ils ont pris, & dénoncent les contrevenans. Ceux ci sont punis différemment: Les uns sont attachés à un poteau, d'autres forcés de faire une espèce d'amende honorable devant tous les membres de la Compagnie. Un larron est batu cruellement, & privé de sa portion de la prise, & de ses utensiles même, qui sont confisquées au profit de la Compagnie.

De retour chez eux ils délivrent premièrement aux Eglises, les Zibélines à elles destinées, payent le tribut, & le reste est vendu.

La suite le mois prochain.





A N E C D O T E S

Concernant les conquêtes de PIERRE Comte de Savoye dans le Pays de Vaud, & autres Pays voisins.

PEU de tems après que PIERRE Comte de Savoye appelé le petit CHARLEMAGNE eut recueilli la Succession de son Oncle BONIFACE Comte de Savoye mort en 1763, il fut informé que l'Empereur alors régnant étoit fort irrité contre lui de ce qu'il s'étoit emparé sans aucun droit ni titre, du Chablais & de la Vallée d'Aost appartenant à l'Empire & qu'il avoit même fait mourir le Gouverneur que l'Empereur y avoit établi. Il apprit en même tems que l'Empereur résolu de recouvrer ces Pays, avoit établi un nouveau Gouverneur, appelé le Duc de COPHINGUEN un des plus grands Seigneurs d'Allemagne, pour lui déclarer la guerre. L'Empereur crut que le choix de son Gouverneur étoit d'autant plus convenable, que ce Duc avoit des prétentions sur le Pays de Vaud, & qu'il seroit par la plus intéressé à reconquerir ces Pays.

Le Comte étoit encore à Turin dont il venoit de se rendre maître lorsqu'il apprit cette nouvelle, il en partit tout de suite avec son armée après avoir mis une garnison dans la Ville, & en chemin il fut informé que le Duc de COPHINGUEN avoit déjà mis le Siège devant le Château de Chillon, ce qui l'engagea à faire grande diligence pour venir secourir cette place. Étant arrivé à Villeneuve il y laissa reposer son Armée & s'avança seul jusques auprès du Château, où il trouva moyen d'entrer secrètement sans être apperçu de ses ennemis.

Ayant vu depuis une tour que les ennemis étoient écartez & campoient sans ordre autour du Château, comptant de s'en rendre maîtres très aisément, le Comte PIERRE alla tout de suite rejoindre son Armée & l'ayant fait avancer à la sourdine avant le jour, il surprit l'armée du Duc de COPHINGUEN, toute débandée & sans armes, la tailla en pièces & fit prisonnier le Duc, avec plusieurs de ses Généraux, entre les quels étoient les Comtes de Nidau, de Gruières, d'Albrett, les Barons de Grandson, de Montfaulcon, de Coffonay, & de Montagni, qu'il envoya prisonniers dans les prisons de Savoye.

Le Comte PIERRE voulut profiter de cette victoire pour étendre plus loin ses conquêtes & entra dans le Pays de Vaud. Il vint d'abord devant Moudon, qu'il prit d'affaut, cependant quelques Bourgeois qui s'étoient retirés dans une tour voulurent faire quelque résistance, mais ayant vu que le Comte dresseoit des bateries de pierriers contre la Tour, ils se rendirent tout de suite. De là il dirigea sa marche contre Romont, qui se rendit, après quelques jours de siège qui fut fort meurtrier; les habitans ayant vu leurs maisons ruinées & détruites, livrèrent eux mêmes, le Capitaine de la Garnison avec les clés de la Ville au Comte, parce qu'il avoit refusé de se rendre & qu'il étoit la cause de la ruine de leur Ville.

Le Comte se voyant maître de Romont dirigea sa marche du côté d'Yverdon & se campa devant la Ville. Mais les habitans tinrent bonne contenance, & refusèrent de se rendre. Le Comte se vit obligé de former le siège dans les formes, de se retrancher, & d'y construire des fossés pour établir son Camp, mais les habitans d'Yverdon ne cessoient de l'inquiéter dans ses travaux en faisant des sorties continuelles sur les travailleurs dont ils tuèrent un grand nombre. Le Comte irrité de cette résistan-

ce des habitans d'Yverdon, jura qu'il ne quitteroit pas la place qu'il ne l'eut prise. Il n'y a point de jour qu'il ne fit donner quelque assaut à la Ville, en faisant jouer ses béliers, ses batteries de pierriers & d'autres machines de guerre contre les murailles de la Ville. Chaque jour il faisoit quelque brèche à la muraille. Les habitans de la Ville ne doutant pas que s'ils se laissoient prendre, ils n'éprouvassent toute la fureur des vainqueurs, faisoient des efforts extraordinaires pour se deffendre; ils reparoient chaque nuit les brèches que les ennemis avoient fait pendant le jour, & ils ne cessoient de jeter des lances & des pots à feu sur les fascines, dont les ennemis avoient comblé les fossés; ils faisoient un si grand feu, qu'aucun soldat du Camp n'osoit se présenter à la brèche.

Le Comte voyant qu'il lui seroit inutile de vouloir se rendre maître de la place par la force, prit le parti de la place bloquer & de fermer exactement toutes les avenues qui pourroient fournir aux Assiégés des vivres, & de les prendre par la famine sans perdre tant de soldats inutilement. Il les tint bloqués si long tems qu'ils se virent enfin obligés de se rendre par capitulation. Le Comte promit, aux habitans d'Yverdon de leur conserver leurs vies & leurs biens sous

la condition qu'ils lui livreroient douze personnes qu'il leur nomma, qui viendroient se remettre entre ses mains. Ces douze personnes étoient des Seigneurs du pays qui s'étoient retirés dans la Ville comme dans une place forte & imprenable, à l'approche de l'armée du Comte de Savoye & ils avoient beaucoup contribué à la défense de la Ville. Ils furent emmenés prisonniers en Savoye où ils restèrent jusqu'à la mort du Comte.

Le Comte de Savoye s'étant mis en possession de la Ville d'Yverdon, il fit venir tous les prisonniers qu'il avoit fait à la bataille qui s'étoit donnée devant Chillon; leur accorda leur liberté sans rançon, à condition qu'ils lui prêteroiient hommage & serment de fidélité, & se reconnoitroient bons & fidèles sujets de la maison de Savoye.

Quant au Duc de COPHINGUEN il fit cession au Comte du droit qu'il prétendoit avoir sur le Pays de Vaud, pour lui & ses descendans à perpétuité. Cette convention fut couchée par écrit & signée par l'un & l'autre. Les Comtes de Gruyère, d'Albret, les Seigneurs de Grandson, de Cossonay & de Montagni, prêtèrent aussi en conséquence serment de fidélité au Comte de Savoye. Depuis cette conquête le Comte PIERRE séjourna souvent au Pays

de Vaud, tant pour prévenir quelques rebellions qui font souvent les suites des nouvelles conquêtes, que parce qu'il se plaçoit beaucoup dans le Pays, qu'il trouvoit charmant & fort de son gout.

Le Comte de Genève alors régnañt ne put voir sans jalousie la nouvelle conquête, que le Comte PIERRE venoit de faire, du Pays de Vaud, & il résolut d'exciter une rebellion dans le pays contre lui, par le moyen de quelques Gentil-hommes du pays, qu'il avoit attirés dans son parti, par des promesses & des présens.

L'occasion lui parut d'autant plus favorable à ses desseins, que le Comte PIERRE étoit parti peu de tems après ses conquêtes, pour aller en Angleterre, faire visite à la Reine ALIENOR sa Nièce, fille de sa sœur, BEATRICE Comtesse de Provence & Epouse d'EDOUARD Roi d'Angleterre & que le Comte de Savoie étant dans un si grand éloignement de ses Etats, il lui seroit facile de lui enlever les conquêtes qu'il venoit de faire dans le Pays de Vaud. Il insinua même à ces Gentil hommes qu'il avoit mis dans son parti, qu'il avoit des avis certains que le Comte étoit mort en Angleterre.

Il vint à bout par cette ruse de faire en sorte que quelques places voisines des terres du Comte de Genève, arborèrent les

enseignes de Genève & chassèrent les Garnisons du Comte de Savoie, entr'autres des Chateaux des Clées & de Rue. Il donna en même tems ordre aux Capitaines & aux soldats de ces Chateaux, de piller, voler, & même de massacrer tous les passans, sujets du Comte de Savoye, enforte que tous les chemins se trouvoient garnis de ces soldats, qui commettoient des violences affreuses, contre tous les passans qui tenoient ces routes pour leur Commerce.

Le Baillif de Vaud envoya en diligence un Gentil-homme en Angleterre pour en avertir le Comte son Maître; le Comte étoit à son arrivée dans la chambre de la Reine, où il s'amusoit pour passer le tems à faire un jeu d'enfant avec la Reine & les Princesses de la Cour. La personne qui étoit en jeu avoit les yeux bandés, & la tête couchée sur les genoux d'une autre personne assise sur une chaise, & on lui chargeoit le dos d'un oreiller ou d'un escabeau & d'autres meubles de cette nature & on ne cessoit de le charger jusqu'à ce qu'il eut deviné tout ce qu'il portoit sur son dos. Le Comte étoit alors en jeu, & la Reine lui aiant demandé, que portez vous, Comte, sur votre dos, il lui répondit

répondit, je porte les Chateaux des Clées & de Rue, qu'il n'avoit pas besoin qu'on lui chargeat le dos d'avantage; pensant plus à cette nouvelle, qu'il venoit d'apprendre qu'à son jeu auquel il prenoit auparavant beaucoup de plaisir. - La réponse du Comte, surprit toutes les Dames de l'assemblée & la Reine s'aperçut à sa contenance qu'il avoit reçu quelque facheuse nouvelle, elle ne cessa de le questionner, que lors-qu'il lui eut appris le sujet de son inquiétude. Le Comte en ayant fait part à la Reine, elle alla trouver le Roi son Epoux, & le pria de donner du secours au Comte son Oncle, contre le Comte de Genève, qui lui avoit enlevé ses conquettes du Pays de Vaud.

Le Roi fit semblant de mépriser sa demande, & ne lui répondit rien, mais il dit au Comte en particulier qu'il ne trouvoit point décent, qu'un aussi sage Prince eut communiqué ses affaires à une femme & qu'il se fut servi de son canal, pour lui en parler. Qu'il faisoit plus de cas de la requette d'un galant homme, que de toutes les prières & des instances de toutes les femmes du monde & qu'il ne trouvoit point qu'il convint que les femmes prissent connoissance des affaires de cette importance, qui

ne réussissoient presque jamais entre leurs mains.

Cependant le Comte ayant remarqué que le Roi étoit bien intentionné à son égard, lui fit un détail des dépêches qu'il venoit de recevoir & le supplia de lui prêter son secours contre le Comte de Genève qui lui enlevoit ses terres du Pays de Vaud en son absence. Le Roi lui accorda tout de suite sa demande & lui donna quatre mille hommes à sa solde pour six mois.

Il passa tout de suite la mer à la tête de ses troupes & fit tant de diligence, qu'il arriva en Savoie avant que le Comte de Genève en eut le moindre soupçon. Tout de suite il partagea son armée & vint mettre le siège devant le Château de Clées, & celui de Rue en même tems, afin que son ennemi n'eut pas le tems de se reconnoître, & de mettre des provisions & des secours dans ces deux places. Il les pressa si vivement pendant quinze jours (ayant reçu chaque jour des renforts de ses Pays de Savoye & de Piémont) que les assiégés n'osoient plus se présenter sur les murailles, & les deux places assiégées voyant que le Comte de Genève n'étoit pas en état de les secourir, les vivres & les munitions de guerre commençant d'ailleurs à leur manquer, ils offrirent

de se rendre si on leur conservoit la vie & leurs biens. Le Comte étant informé de l'état où étoient ces places ne voulut point les écouter, mais il fit dresser des batteries plus considérables composées des plus grosses machines de guerre qu'on eut alors, ce qui engagea leur Garnison de se rendre à discrétion. Le Comte qui étoit naturellement doux & clément, accorda le pardon à tous les Officiers & Soldats, hors aux Capitaines des deux places qu'il fit pendre aux creneaux des murailles des Châteaux.

Le calme, la tranquillité, & la sûreté publique furent rendues au Pays de Vaud, par la rédition de ces deux places, & le Comte se trouva déchargé du fardeau qui lui pesoit si fort sur le dos en Angleterre. Le Comte étoit résolu avant que de congédier ses troupes d'aller porter la guerre dans le Pays du Comte de Genève, disant que le premier avoit commencé la guerre & que lui, la vouloit finir, que le Prince le plus foible & le plus lâche pouvoit bien être l'agresseur du plus fort & du plus vaillant, mais qu'il n'appartient qu'à celui qui est victorieux de finir la guerre quand il le trouvoit à propos.

Il s'étoit mis en chemin pour aller

attaquer son ennemi & il étoit déjà au delà de Nyon où le Comte de Genève l'attendoit avec son armée, mais les Comtes de Bourgogne & de Macon, leurs voisins, s'entremirent pour faire la paix, qui fut conclue à condition que le Comte de Genève, renonceroit à perpétuité aux Fortereffes que le Comte de Savoye avoit reconquises & qu'il lui payeroit une somme pour les fraix de la guerre.

Le Comte ayant terminé là guerre, congédia toutes ses troupes & en s'en retournant il cotoya le bord du lac de Genève, il trouva la place où est située la Ville de Morges si agréable qu'il y fit bâtir d'abord le Chateau & ensuite une Ville qui étoit encore très peu confiderable dans le onzième Siécle. Ce n'est que depuis la prise du Pays de Vaud par les Bernois, qui y firent construire un bon port, quelle a commencé à s'enrichir & s'embéllir par le commerce.

Il paroitra surprenant qu'un Comte de Savoye ayt pu s'emparer impunément des terres dépendantes de l'Empire, en chasser les Lieutenants, & Gouverneurs de l'Empereur, les obliger à lui céder tous les droits qu'ils pouvoient y avoir, & se faire reconnoître Souverain de ces Pays, Mais on cessera d'en être surpris si on fait

attention que les circonstances étoient très favorables au Comte pour faire ces conquêtes fans beaucoup de peine & de résistance.

L'Empire se trouvoit divisé en deux factions & n'avoit proprement point de Chef. L'une étoit en faveur de RICHARD d'Angleterre, Comte de Cornouaille, frère du Roi d'Angleterre, & l'autre en faveur d'ALPHONSE Roi de Castille, qui prétendoient tous les deux à la Couronne Impériale. Le Roi de France tenoit le parti d'ALPHONSE, le Roi d'Angleterre & le Pape celui de RICHARD, & presque tous les Princes Chrétiens avoient pris part à leur querelle qui dura fort longtems. Enfin ALPHONSE étant mort, RICHARD fut élu Empereur, quqi que RODOLPH Comte d'Aspruch s'opposat à cette Election. Cependant lorsque RICHARD Oncle du Comte PIERRE de Savoie fut affermi sur le Trône Impérial, le Comte PIERRE se disposa à l'aller trouver & lui porter l'hommage des terres, qu'il tenoit en qualité de Fief de l'Empire. Les Seigneurs de la Cour du Comte vouloient le dissuader de faire ce voyage, & lui représentoient le danger de la démarche qu'il alloit faire, mais le Comte qui connoissoit les bonnes

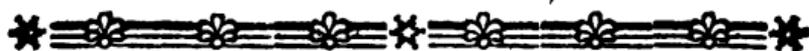
dispositions de RICHARD à son égard par-
 tit pour se rendre sur les bords du Rhin
 où l'Empereur se trouvoit alors. Il en
 fut reçu très gracieusement, à cause de la
 grande réputation qu'il s'étoit acquis par
 ses exploits guerriers. Avant que de par-
 tir il avoit fait pour son entrevue, avec
 l'Empereur, un habillement fort singulier,
 le coté droit de cet habit étoit d'un ri-
 che drap d'or, & le coté gauche étoit fait
 d'acier doré en forme de cuirasse. L'Em-
 pereur lui ayant demandé pourquoi il por-
 toit un habillement si bizarre, le Comte
 lui répondit; j'ai couvert le coté droit de
 mon corps d'un riche drap d'or pour
 faire honneur à vôtre Majesté Impériale, &
 le coté gauche d'acier doré pour faire enten-
 dre à ceux qui voudroient m'attaquer d'une
 manière oblique & du coté gauche & m'en-
 lever mes conquêtes, que je suis prêt à
 les déffendre jusques à la mort. Cette ré-
 ponse plut fort à l'Empereur & augmenta
 l'opinion qu'il avoit du courage & de la
 grandeur d'ame de ce Prince. Le Comte
 ayant fait hommage à l'Empereur des ter-
 res de Savoye & de la Maurienne le pria
 de lui accorder l'investiture du Chablais,
 de la Vallée d'Aost & du Pays de Vaud,
 & des autres conquêtes que ses ancêtres
 avoient fait en Italie & en Piémont.

L'Empereur lui accorda gracieusement sa demande, & ordonna à son Chancelier de lui en expédier des lettres scellées du sceau de l'Empire. Le Comte étant allé trouver le Chancelier avec cet ordre, il lui fit voir les lettres de Concession que plusieurs Empereurs avoient fait à ses Ancêtres de la Savoye, de la Comté de Maurienne & du Marquisat de Suze. Le Chancelier les ayant lues demanda au Comte s'il n'en avoit point concernant le Chablais, la Vallée d'Aost & le Pays de Vaud. Le Comte tirant son Epée lui répondit voila mes titres & mes lettres, & elles ont été scellées en bonne Compagnie, cette réponse fit rire le Chancelier & tous les Princes de la Cour.

Le Chancelier ayant expédié les affaires du Comte, il alla prendre congé de l'Empereur qui le combla de présens, & lui recommanda d'être bon & fidèle Vassal du St. Empire.

Tuerdon le 25. Mars 1767.

B** D. M.



CONSIDERATIONS

Sur le bonheur dans la profession du Commerce.

L'AUTEUR d'un petit traité du bonheur dans tous les états de la vie, qui a été imprimé à la suite de la traduction françoise de l'Education des enfans par le célèbre LOCKE, prétend que de tous les états de la vie, le Commerce est celui dans lequel on peut rencontrer plus aisément le bonheur, parce que c'est celui qui donne le plus de commodités. Il est certain que cet état est celui où il est le plus facile d'être heureux, mais ce n'est pas par la raison qu'il procure plus de commodités. A cet égard le Négociant est à une grande distance des Financiers, & si les commodités de la vie constituoient le bonheur, le dernier seroit assurément le plus fortuné des mortels ; en peu d'années, sans risques & sans travail, il parvient à l'opulence : Si le premier arrive à la richesse, c'est le résultat d'un travail long, pénible & continuel, après avoir bravé mille hazards, & surmonté mille obstacles.

La vie d'un seul homme n'y mène pas toujours; il faut quelquefois le concours de deux ou trois générations. Une guerre de cinq ou six ans renverse souvent l'édifice de fortune, qu'on s'efforçoit d'élever depuis vingt ans.

Mais comment le Commerce conduit-il donc plus sûrement au bonheur, que tout autre état? C'est que c'est celui de tous qui présente le plus grand nombre d'occasions d'exercer la bienfaisance, ou ce qui est la même chose, de faire du bien à ses semblables; car il est incontestable que le parfait bonheur réside en Dieu. Or la bienfaisance étant le vrai moyen de rapprocher autant qu'il est possible, la nature humaine de la Divine, c'est sûrement la route du plus parfait bonheur auquel l'homme puisse parvenir sur la terre. Il s'ensuit que l'état qui favorise le plus cette excellente pratique de la vertu, doit conduire le plus sûrement au bonheur, que tout autre.

Il ne faut que jeter un regard attentif sur le Commerce, pour se convaincre qu'il présente continuellement des occasions de faire du bien à ses semblables. Toutes les opérations du grand Commerce demandent le concours d'une multitude d'hommes: Ce Négociant qui entreprend ou qui

dirige ces opérations , met tous ces hommes en mouvement ; il se les associe , mais de manière qu'il se charge seul des risques de l'entreprise : Quelqu'en soit le succès , il leur assure toujours la récompense de leurs travaux ; & lors même qu'il perd , ils sont payez de leurs salaires. En vain objecteroit on que les Matelots , par exemple , lors de la perte totale d'un Navire & de sa Cargaison , n'ont point de gages à répéter. Mais ils ont reçu d'avance le paiement de deux mois de gages , qui leur sont acquis même en cas de naufrage ; ils ont été nourris pendant tout le voyage aux dépens de l'Armateur ; enfin si l'on réussit à sauver quelque chose du naufrage , il est d'abord appliqué au paiement de leurs gages , & ils sont payez des journées qu'ils ont employées au sauvetage.

Ainsi dans le cas même de naufrage , les Matelots ne perdent pas : Car outre leur nourriture , ils ont deux mois de gages & tout ce qu'on a pû leur avancer sur cet objet. Mais tous ceux qui ont travaillé à la construction , à l'équipement & à l'armement du Navire , ce qui fait une multitude d'ouvriers , d'Artisans , de fournisseurs , de marchands , d'hommes de toute espèce , retirent un profit certain de

l'entreprise, quel qu'en soit le succès. Il en est de même des manufactures: Les risques tombent sur l'entrepreneur seulement, il peut perdre, mais tous ceux qu'il employe, gagnent sûrement. Il est vrai que si les Négocians perdent, ils se ruinent, & par conséquent le bien immense qui résulte de leurs opérations, cesse aussi-tôt: C'est pourquoi les gouvernemens éclairés, ne sauroient donner trop d'attention & d'encouragement à une profession qui est si utile aux autres, lors même qu'elle est défavorable à ceux qui l'exercent. On objectera peut être que le dérangement de la fortune du Négociant est une preuve que cet état ne mène pas toujours au bonheur, ce qui est vrai: Mais on répondra que le Négociant partage avec les autres conditions les malheurs attachés à la condition humaine, & qu'enfin il n'est point d'établissement dans le monde qui n'ait ses inconvéniens particuliers; on n'a qu'à parcourir les autres professions, on en trouvera à chaque pas. La question n'est pas de trouver dans ce monde une manière d'exister sans inconvénient & parfaitement heureuse; le bonheur souverain ne réside pas sur la terre; mais la question est de trouver la profession, où toute compensation faite des

avantages & des défavantages , on verra une plus grande somme de bonheur.

Si les entreprises de Commerce , lors même qu'elles ne font pas favorables à ceux qui les forment , font utiles aux autres ; à plus forte raison quand elles font favorables à ceux là ; l'utilité dont elles font pour ceux ci est plus confiderable ; elle s'étend infensiblement fur un plus grand nombre d'hommes. L'entrepreneur qui a eu du succès , groffit ses entreprises , & les multiplie : On a vu des Négocians , même en France où le Commerce est moins étendu & moins confideré que dans le refte de l'Europe commerçante , donner continuellement de l'Employ à cinq ou fix cent hommes à la mer , & à la terre. à une multitude d'ouvriers , d'Artifans , de Fabriquans , d'hommes en un mot de toute espèce. Mais dira-t on , les Négocians ne se propofent dans tout ceci que leur propre avantage ; & si celui des autres s'y trouve lié , ce n'est pas ce motif qui les determine principalement ; ils ne consultent que leur intérêt. Il est aisé d'y répondre : Si les Négocians consultent leur intérêt , cette détermination leur est commune avec tous les hommes en général , de quelque condition qu'ils foyent. Il est sensible que des particuliers dont les

moyens font toujours bornés, ne pourroient pas entreprendre de faire travailler un si grand nombre d'hommes, sans l'espérance d'un avantage personnel & indépendant de l'honneur d'être utiles aux autres. Mais il suffit que l'on reconnoisse que les opérations du Commerce font utiles à un grand nombre d'hommes, quel qu'en soit le succès, relativement au Négociant, pour laisser subsister la proposition qui est ici nôtre objet, qui est que la profession qui fait du bien à un plus grand nombre d'hommes, est celle qui doit avoir un plus grand lot de bonheur.

Au reste, quoique le Négociant, comme tous les autres hommes, se propose d'abord son bien être, il est bien fâcheux pour lui de ne pouvoir le fonder que sur celui d'autrui, pendant qu'il y a tant d'autres professions qui ne procurent le bien-être à ceux qui les exercent, que par le malheur de leurs semblables. L'amour de soi-même, qu'il faut bien distinguer de l'amour-propre, puisqu'il n'est pas exclusif comme lui, bien loin d'être un mal, est la règle & la mesure de l'amour du prochain. La Religion Chrétienne qui élève l'homme en quelque sorte au dessus de lui-même, a consacré ce beau précepte de la loi naturelle, en ordonnant d'aimer son prochain. comme soi-même.

Mais quand le Négociant, parvenu à une fortune considérable, se sent entraîné par l'amour d'une vie douce & tranquile, & que tout le sollicite à se retirer du cahos des affaires pour ne vivre, que pour lui, ses parens & ses amis, ne mérite-t-il pas les plus grands éloges quand il reste dans les affaires, & qu'il y reste par les nobles motifs qu'il exprime ainsi: „ Il me „ conviendrait très fort de me retirer du „ Commerce pour ma propre satisfaction, „ mais si je prends ce parti, il y aura „ un grand nombre d'hommes qui souffriront de ma retraite. “ Que l'on ne croie pas que le nombre de ceux qui pensent ainsi soit infiniment petit. Cette profession si honorable, malgré l'envie & les préjugés qui s'efforcent si souvent de l'avilir, compte parmi ses membres une multitude de Philantropes. On ne doit pas en être étonné: Le Commerce embrassant nécessairement dans ses opérations l'utilité publique, les Négocians contractent insensiblement l'habitude de la bienfaisance. Tantôt on les voit touchés de la misère d'une famille qui manque de tout, en adopter en quelque sorte les enfans, en placer un dans un comptoir, embarquer l'autre sur un Navire pour en faire un Marin, en faire passer un troisié-

me dans les Colonies, les mettre tous enfin sur la route de l'aifance & de la fortune: Tantôt on les voit établir des manufactures uniquement pour procurer du travail aux pauvres, & conféquemment à ce but exquis, n'y employer que des matières brutes, plutôt que des matières préparées, que l'Etranger leur founiroit à meilleur marché. Ici l'un d'eux acheta d'un Gentilhomme une Terre confidérable, on figne le Contrat; le Vendeur le fcelle de fes pleurs; l'Acheteur attendri & furpris, lui demande quel eft le fujet de fa douleur? N'eft-il pas bien cruel, répond le Gentilhomme, d'être obligé de vendre une Terre qui eft depuis fi long-tems dans ma maifon, pour me procurer les quarante mille livres de comptant que vous me donnez? Le Négociant déchire le contract & prête les quarante mille livres. Là un autre Négociant marchant fur les traces du célèbre STROZY (*), fe félicite avec

(*) M. STROZY le dernier de fa maifon avoit 80000 Liv de rente, il en dépenfoit 6000 feulement, pour lui, & le refte en bienfaifance. Peu de tems avant le bouleverfement de Lisbonne, il y étoit paffé avec tous fes biens. Cet homme peut-être unique, a péri fous les ruines de cette malheureufe Ville: Ce grand homme

un de ses amis d'avoir trouvé un nouveau moyen d'être utile à son pays, en y introduisant une nouvelle branche de Commerce, qui doit procurer une marchandise de première nécessité qui manquoit & occasionner le débouché d'une denrée que sa trop grande abondance avillissoit. En un mot toutes les fois qu'il y a des malheurs particuliers ou publics à réparer, on les voit s'empressez à donner des preuves d'humanité, de patriotisme & de zèle. En 1711 après une guerre longue & ruineuse, les Finances de France se trouvoient épuisées; les Négocians de St. Malo versèrent tout à coup dans le trésor Royal plusieurs millions, & sauvèrent le Royaume: Dans la guerre de 1742 l'Angleterre se trouva dans une crise affreuse, son crédit ébranlé alloit tomber: Un Négociant célèbre de Londres tend la main à ce crédit, le soutient, le relève & le raffermi. Mais sans s'arrêter à rassembler toutes les anecdotes honorables pour le Commerce & les Négocians,

récapitulation

homme écrivoit peu de jours avant à l'un de ses amis, „ félicitez moi, je viens du découvrir un nouveau moyen de faire du bien aux hommes. „ Journ. étrang. année 1758.

récapitulation qui auroit trop l'air d'un Panegyrique, nous en avons dit assez pour faire voir que cette profession est toujours sur la route de la bienfaisance, & par conséquent sur celle qui doit conduire plus sûrement au bonheur.





E L O G E

*Historique de feu Mr. FIRMIN ABAUZIT
mort le 20 Mars 1767 âgé de 87 ans.*

A M. S. de C.

MONSIEUR,

PAR ma dernière Lettre je vous préparois à la mort de nôtre savant & illustre ami ABAUZIT, & je vous l'annonce aujourd'hui. Il s'est éteint peu à peu sans voir la mort & sans regretter la vie.

La Religion Chrétienne qu'il avoit fort étudiée & qu'il respectoit, fut sa consolation dans sa vieillesse, & dans ses derniers momens, il étoit convaincu des grandes vérités qu'elle renferme, & fut attentif à en pratiquer tous les devoirs. Il me disoit quelquefois qu'il ne concevoit pas comment on pouvoit la rejeter, puis qu'elle est si éloignée de la superstition & du fanatisme, si conforme aux lumières de la raison, & de la conscience, si propre à

faire nôtre bonheur & celui de la Société. Il étoit persuadé que plus on avoit le cœur bon, l'esprit droit & éclairé, mieux on étoit disposé à la recevoir, & qu'on avoit grand tort de penser & de dire, qu'elle n'étoit que le partage des petits génies, mais que cette Religion si pure & si sainte, il falloit l'étudier, non dans les ouvrages des hommes qui y ont mêlé leurs opinions & leurs préjugés, mais qu'il falloit la puiser dans sa source, c'est à dire, dans les écrits sacrés. Quelques jours avant son décès il écrivit à M. SEIGNEUX, une courte Lettre pour justifier la Religion Chrétienne contre les imputations des incrédules, & pour prouver que les hérétiques eux mêmes, avoient reconnu l'autenticité des écrits Evangeliques & Apostoliques. Il l'a fait à l'occasion de l'ouvrage de M. FRERET intitulé *Examen critique des Apologistes de la Religion Chrétienne*, sur lequel M. SEIGNEUX qui a combattu les incrédules avec succès, lui demandoit quelques éclaircissements, dont personne ne pouvoit faire un meilleur usage.

M. ABAUZIT étoit l'oracle de plusieurs Savans qui ne le consultoient jamais sans fruit. Il savoit diverses langues & plusieurs Sciences, on auroit dit qu'il étoit

de tous les pays, de toutes les Nations & de tous les tems. Il s'étoit rendu propre ce qu'il y a de meilleur chez chaque peuple, il favoit l'histoire ancienne & moderne, la Géographie, les Mathématiques, la Géométrie la plus profonde ne lui avoient pas échapé (*). Il avoit étudié la Science des Médailles, & des inscriptions, les Caractères les plus usés & les plus Antiques, il avoit l'art de les déchiffrer, & l'on en a la preuve dans l'histoire de Genève par SPON, commentée par M. GAUTIER, où l'on trouve l'éclaircissement de quelques inscriptions presque éffacées. Il avoit fort étudié l'Histoire ancienne de Genève, & a laissé sur ce sujet quelques manuscrits, qui avec d'autres mémoires de sa main, augmenteront le trésor de notre Bibliothèque à laquelle il les a laissés. On auroit de lui un plus grand

(*) M. ABAUZIT n'ignoroit pas même les règles de la Poësie françoise qu'il aimoit & j'ai vu quelques vers de lui. Toutes les Sciences se rangeoient sans confusion & avec ordre dans sa tête, à peu près comme les Poëtes ont feint que les pierres se plaçoient d'elles mêmes au son de la Lyre d'AMPHION, lors qu'il batissoit les Murs de THEBES.

nombre d'ouvrages s'il en eut fait plus de cas & s'il eut été plus attentif à les conserver.

Son Altesse le Prince LOUIS EUGENE de Wirtemberg, étant allé un jour chez lui, s'apperçut qu'une pile de Manuscrits de sa façon avoit diminué considérablement, il demanda a son domestique d'où cela provenoit, il répondit qu'il s'en étoit quelquefois servi pour allumer le feu, & sur cela M. ABAUZIT dit froidement, *vous leur avez rendu Justice*, il auroit mieux valu allumer son feu avec de la Cannelle ou du bois de Cèdre. Il y avoit peu d'Etrangers de quelque considération, qui ne se fit un vrai plaisir de lui rendre visite & qui ne fut satisfait de ses connoissances & de sa politesse; le même Prince dont je viens de parler, dit à son Altesse Sérénissime le Prince Héréditaire de BRUNSWICH, qu'il ne pouvoit rien voir à Genève de plus intéressant que M. ABAUZIT; les Savans les plus distingués en portoient le même jugement; quoiqu'il eut publié très peu d'ouvrages, sa réputation étoit fort étendue; M. de FONTENELLE à qui j'eus l'honneur d'écrire, il y a plusieurs années, me recommanda expressément dans sa réponse, qui étoit fort honnête, de saluer M. ABAUZIT, dont il fai-

soit un digne éloge; en le louant, il se louoit presque lui même, car M. ABAUZIT avoit beaucoup de sa manière & de son tour d'Esprit, de la précision, de la clarté & de la justesse, un ordre naturel dans ses pensées, ne cherchant point le brillant, mais ne rejetant point aussi les fleurs qui se présentoient sur sa route & qui étoient en place: C'est ce qui paroît dans l'excellent tableau qu'il a fait de la Religion naturelle, où la matière est approfondie, & où l'on trouve des idées neuves & originales (*).

Quoi qu'il n'aimât pas les disputes littéraires qui lui paroissent plus propres à aigrir les esprits qu'à les éclairer, ni les controverses, qui conduisent rarement à la vérité, qui étoit son unique objet, il fut cependant engagé par un de ses amis à soutenir les vérités de la Religion Réformée, contre les Sophismes d'un Jésuite caché sous le nom d'une Dame; c'est ce

(*) La plupart des Livres qu'il a laissé sont précieux; les marges sont pleines de notes curieuses & utiles, qui valent souvent mieux que le texte, qu'il explique & qu'il corrige. Pourquoi faut il que des Hommes si Savans & si vertueux ne soient pas immortels?

qui produisit sa Lettre que M. *l'Enfant* a jointe à son *préservatif contre la réunion avec l'Eglise Romaine*. Ce célèbre Auteur dit, que s'il l'avoit reçue plutôt, il n'auroit pas fait son Livre, parce qu'elle contenoit tout ce qu'on peut dire d'essentiel sur cette matière: cependant M. ABAUZIT m'a dit, que s'il avoit été le maître de la tourner d'un autre côté, il auroit attaqué le Papisme avec plus d'avantage; mais qu'il avoit été obligé de suivre la route du Jésuite.

M. ABAUZIT étoit trop bon Philosophe, pour être superstitieux & n'être pas tolérant; il aimoit mieux louer que blamer, & si l'on peut lui reprocher quelque défaut, c'est un excès d'indulgence qui à sa source dans un bon cœur; plus on a d'esprit, mieux on fait, combien il est difficile d'être en garde, contre les préjugés & de se corriger de ses erreurs & de ses vices: De là, sa patience & sa douceur inébranlable: Sa servante qui lui étoit pourtant fort attachée, gagnée par quelques promesses, le mit un jour à l'épreuve; elle fut quelque tems sans faire son lit, il étoit mal couché & ne s'en plaignoit point, touchée de sa bonté, elle se repentit, lui

confessa sa faute qu'il n'eut pas de peine à lui pardonner. Sa modestie & sa candeur égaloient sa patience, nulle ostentation, nul faste, soit dans ses discours, soit dans son extérieur. Le défaut de franchise & de candeur, suppose toujours de l'intérêt ou de l'envie, des prétentions, quelque vice dans le cœur, & M. ABAUZIT n'avoit que des vertus; il étoit heureux du bonheur d'autrui, il se faisoit un plaisir de contribuer à leurs connoissances & à leurs succès. Il ne trouvoit dans les hommes que des amis & point de rivaux. Il n'ambitionnoit aucun titre, que celui d'homme. Dans les dissensions qui désolent aujourd'hui notre chère patrie & qui l'affligoient beaucoup lui même, il ne prit parti ni pour CESAR ni pour POMPE'E, content de concourir à la paix & à la réunion des esprits par ses vœux & ses sages conseils. Il ne se déclara que pour le maintien des Loix, de la Liberté, & de la Religion; il souhaitoit que la paix règna chez tous les hommes comme elle régnoit dans son cœur, aussi a-t-il été sincèrement regretté par tous les Corps de l'Etat.

Ses Parens l'avoient destiné au Sacré Ministère, mais sa timidité, la foiblesse de sa poitrine, peut-être aussi les épines dont

la Théologie est hérissée, ne lui permirent pas de suivre cette vocation.

On lui offrit une place de Professeur dans plusieurs Académies & il le refusa. Content de couler une vie libre & unie avec une petite rente qu'il tiroit d'Angleterre & le revenu d'un mince patrimoine qu'il avoit laissé à Usè's sa Patrie, & que la Cour de France, en faveur de son mérite, lui permit de retirer, & qui lui fut payé exactement par ses parens, quoique Catholiques: (Il les à institués ses héritiers.)

Comme ses désirs étoient fort modérés, le nécessaire lui suffisoit, le superflu lui eut été à charge & onéreux. De toutes les places qu'on lui a présentées il n'a accepté que celle de Bibliothécaire, à laquelle il étoit très propre par son gout & sa vaste érudition, & il ne l'accepta que parce qu'on n'y avoit attaché aucun émolument, & qu'il étoit libre de l'exercer.

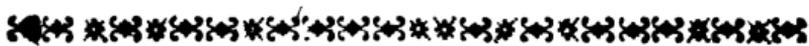
Il accepta aussi avec reconnoissance la faveur que lui fit le Gouvernement de lui donner avec éloge une Lettre de Bourgeoisie, le Magistrat en lui faisant cet honneur crut s'en faire à lui même: Jamais personne n'en fut plus digne que lui.

Voilà, Monsieur, tout ce que je puis

vous apprendre de nôtre illustre ami ; sa vie quoique longue, fournit peu d'événemens intéressans : Mais elle peut servir de modèle d'une vie douce & unie : Une doctrine pure, des mœurs respectables, tous ses devoirs bien remplis : Goutant mieux que personne le plaisir qu'on trouve dans les progrès de ses connoissances, dans la recherche de la vérité : Certain qu'il gouta d'avance sur la terre les délices que Dieu destine & réserve aux justes. Ce sage si éclairé & si vertueux, nous l'avons perdu pour jamais, mais nous le reverrons dans le Ciel, & cette douce espérance fera nôtre consolation.

Je suis &c.





L E T T R E

DE M. M. . . . Citoyen de Genève à M.
S. Citoyen de la même Ville, pour le con-
soler sur la mort de sa fille.

J'AI ressenti toute la douleur dont je ne pouvois me deffendre, en aprenant la mort de vôtre chère fille ; & j'ai regardé cette perte comme un malheur qui m'étoit commun avec vous. Si je n'avois pas été éloigné, je me ferois fait un devoir de vous prouver la part sensible que j'ai prise à vôtre affliction. Je connois néanmoins qu'il y a peu de ressource dans ces consolations, de nos amis, ou de nos parens, qui partagent eux mêmes nôtre tristesse, qui ne peuvent entrer dans nos peines sans répandre des larmes, & qui ont besoin de ce même soulagement, qu'ils s'efforcent d'aporter à la douleur d'autrui. J'ai pris la résolution de vous écrire en peu de mots tout ce qui s'est présenté à mon esprit, non que je n'aye bien pensé que les mêmes réflexions pouroient se présenter au vôtre, mais parce que je me suis figuré que la violence de vôtre douleur est

capable de troubler vôtre attention. Pourquoi donc vous livrer à la tristesse avec si peu de modération ? Considérez comment la fortune nous a déjà traité ? Elle nous a privé de tout ce qui nous est aussi cher que nos enfans ; nos troubles intestins ôtent aux uns, le crédit, les dignités, aux autres, l'honneur : La disette a forcé plusieurs familles à s'expatrier, & la guerre nous menace encore de son fleau.

Après tant de pertes, quel mal pouvons nous recevoir d'une disgrâce de plus, ; ou comment peut-il nous rester quelque sensibilité pour ce qui ne peut jamais égaler les malheurs que nous avons déjà ressentis ? Est-ce le sort de vôtre fille que vous pleurez ? Eh ! comment ne faites vous pas réflexion qu'on ne peut donner le nom de malheureux, à ceux qui dans le tems où nous sommes, ont payé le dernier tribut de la nature, sans avoir eu beaucoup à souffrir dans la vie ?

Connoissez vous quelque chose, qui, dans les conjonctures présentes, ait pû faire aimer la vie à vôtre fille ? Quels desirs, qu'elles espérances, quels projets de bonheur avoit-elle à former ? Etoit-ce de passer la vie dans l'état du mariage, avec quelque jeune homme d'un rang distingué ?

Car v^otre situation vous donnoit comme le choix de tout ce qu'il y avoit de plus brillant dans n^otre jeunesse.

Etoit-ce d'avoir des enfans, pour ressentir le plaisir de les voir élevés dans la suite à la fortune de leurs plus proches parens, & de les voir jouir des honneurs de la république, goûter les douceurs de la liberté, recueillir enfin tous les avantages de leur naissance, dans la société de leurs amis, & dans le pouvoir de rendre service à leurs cliens? Nommez moi un seul de tous ces biens qu'elle n'eut pas perdu avant que de pouvoir le communiquer à ses enfans? Mais c'est un malheur, direz vous, de perdre une fille qu'on aime. J'en conviens; mais n'en est-ce pas un plus grand de souffrir tous les maux qui nous accablent aujourd'hui? Je ne puis oublier une réflexion qui m'a beaucoup soulagé, & qui aura peut-être la même force pour diminuer v^otre affliction. Lorsque je rapelle à mon esprit l'état florissant des anciennes Républiques, & toutes les choses merveilleuses que les Historiens nous rapportent de la puissance & de la grandeur des Perses, des Grecs, & des Romains; dont les Villes sont aujourd'hui renversées & presque ensevelies sous leurs ruines; je ne puis m'empêcher de tour-

ner mes pensées sur moi-même. Hélas ! comment nous agitions nous , pauvres mortels ! Comment nous livrons nous si amèrement à la douleur pour la mort de nos amis , dont la vie doit être si courte , tandis que les ruines de tant de Villes fameuses sont étendues devant nos yeux sans vie & sans forme ! Ne te rendras-tu pas à la raison , M . . . ? ne te souviendras-tu pas que tu n'es qu'un homme ? Croyez-moi , cette méditation ne m'a pas peu fortifié. Faites en l'essai sur vous même , & représentez-vous le même spectacle.

Mais pour revenir à ce qui nous touche de plus près , si vous considerez combien nous avons perdu de grands homes , quelle destruction , quels ravages nous avons vû dans la république , serez-vous frappé de la perte d'une femme , dont le sort étoit de mourir dans quelques Années , si elle n'étoit pas morte a présent , puisqu'elle étoit née à cette condition ? Rappelez de-là , votre esprit à la considération de vous même. Songez si vous ne devez rien à votre caractère & à votre dignité. Votre fille n'a t-elle pas vécu aussi longtems que la vie pouvoit mériter quelque estime ? N'a t elle pas vû son Père honoré des premières charges de l'Etat ? N'a-t-elle pas goûté les douceurs

du mariage avec les plus nobles de nos jeunes Citoyens (*) ? Enfin de quel bien n'a-t-elle pas fait l'essai ? Elle a quitté la vie lors que la République tendoit à sa pertè. Quel reproche a-t-elle donc à faire à la fortune ? Et vous même de quoi pouvez-vous vous plaindre ? En un mot, souvenez vous que vous êtes S.... que c'est de vous que le reste des Citoyens attend des conseils ; & n'imites pas ces mauvais Médecins qui ne peuvent se délivrer de leurs propres maux pendant qu'ils entreprennent de guérir ceux d'autrui. Prenez pour vous même, les leçons que vous donneriez dans le même cas. Il n'y a point de si vive douleur que le tems n'en amène la fin. Songez qu'il ne vous seroit pas glorieux d'attendre du tems un remède, que vous pouvez trouver dans vôtre sagesse. D'ailleurs, s'il reste quelque sentiment après la mort, la tendresse que vôtre fille avoit pour vous, doit vous faire juger qu'elle s'afflige de vous voir dans cet excès d'abattement. Faites-vous donc un effort en faveur d'elle même, en faveur de vos amis, en faveur de vôtre patrie, qui peut avoir besoin de vos conseils & de vos ser-

(*) Cette Dame avoit été mariée avec deux des principaux Citoyens.

vices, & que vous ne devez pas priver de ce secours. Ajoutez que dans un tems où la fortune nous impose la nécessité absolue de nous soumettre à notre situation, vous donneriez lieu de croire que vous pleurez moins la perte de votre fille, que le malheur des circonstances. J'ai honte de vous en écrire davantage. Ce seroit me défier de votre prudence. Je n'ajoute qu'une réflexion. Nous vous avons vu soutenir la prospérité avec noblesse, & votre modération vous a fait honneur. Faites nous connoître que vous êtes capable de supporter l'adversité avec la même constance, sans la regarder comme un fardeau qui surpasse vos forces ; de peur que cette qualité ne paroisse manquer à toutes vos vertus.



REFLEXIONS



R E F L E X I O N S .

*Sur la détention des Prisonniers , pour cause
de Dettes.*



Traduit de l'Anglois.

NOUS voyons souvent avec indifférence des événemens successifs , qui feroient sur nous l'impression la plus vive & la plus forte , s'ils étoient réunis , rassemblés sous un même point de vue.

Un Débiteur est trainé en prison, on le plaint un instant & l'instant après on l'oublie, un autre le suit & la pitié parle & s'éteint de même.

Mais quand ce spectacle de miseres s'offre tout entier quand on voit , vingt mille Etres raisonnables , qui gémissent , dans l'infortune, non point, par le malheur nécessaire de l'humanité, mais par l'aveuglement du Gouvernement, qui peut s'empêcher de faire paroître l'étonnement, & l'horreur, qu'un pareil spectacle doit naturellement inspirer.

U

Suivant le calcul généralement reçu, qui suppose, que de trente hommes, il en meurt un, chaque année, on pourroit dire que l'espèce humaine se renouvelle tous les trente ans. Qui auroit cru jusques à présent, que de chaque génération, il périt en Angleterre 150 mille hommes dans les prisons! qui croiroit, qu'une Nation distinguée par ses connoissances, & son application au commerce, surtout par l'amour de la liberté, laisse périr volontairement, chaque siècle, cinq cent mille hommes dans les horreurs de la prison: Nombre plus grand, que n'a jamais détruit pendant le même espace de tems; la peste & la guerre, ces deux fléaux si redoutés de l'humanité.

Un événement tout récent peut nous faire connoître la valeur du nombre d'hommes que nous condamnons si inconsidérément, à n'être d'aucune utilité. Au rétablissement de la Milice, il fut décidé que trente mille hommes, composoient des forces suffisantes pour tous les cas de nécessité: Pourquoi donc, retenons nous en prison vingt mille hommes, pourquoi, laissons nous dans l'oubli & le désœuvrement les deux tiers d'une armée, que nous pensons suffisante pour la défense de la patrie.

On a souvent blâmé l'établissement des Ordres religieux, parcequ'ils mettent obstacle à l'acroiſſement de l'Espèce humaine & peut être on ne devoit permettre la retraite, que fort rarement; hors, à ceux, qui, occupés à l'étude des sciences abſtraites, doivent vivre dans la ſolitude, ſans vivre cependant, dans le déſœuvrement; à ceux que leurs infirmités rendent inutiles à la Société, ou qui ſe ſont acquités envers elle, ou à ceux enfin, qui ayant vécu pour les autres, doivent être rendus à la liberté, afin de vivre pour eux mêmes. Mais quel que ſoit, le mal ou l'erreur de ces retraites, cette Nation n'eſt pas en droit de les cenſurer, dont les priſons contiennent un auſſi grand nombre d'hommes, que les Couvents des autres Peuples. Il eſt certainement, beaucoup moins contre l'ordre de la Nature, de permettre l'oiſiveté, que de la rendre néceſſaire, de ſ'acomoder à des opinions incertaines de bonheur, que d'être la cauſe d'un mal réel & viſible; d'avoir de l'indulgence, pour la piété même dans l'erreur, que de multiplier & de fournir les moyens de nuire; à la méchanceté.

La détention ne fait pas la moitié des maux de ceux qui ſont dans les priſons.

Elles sont remplies de tous les genres de vices & de corruptions, & de toutes les actions atroces & scélérates que produit l'impudence de l'infamie, la fureur de l'indigence, & la malignité du désespoir: Dans la prison, la crainte du public est perdue, de même que le pouvoir des Loix; on y craint peu, & on n'y rougit de rien, le libertin encourage le libertin, & l'audacieux endurecît l'audacieux. Chacun se fortifie autant qu'il le peut contre sa propre sensibilité, & tache de faire recevoir aux autres la manière dans laquelle il a vécu lui même: Gagnant l'amitié de ses compagnons, par le rapport qu'il y a, entre mœurs, & les leurs.

Ainsi cet égout de corruption & de vices, ne sert dans ceux qui survivent qu'à répandre & à propager l'infamie; il seroit à souhaiter que nos Législateurs otassent un jour, du milieu de nous ce pouvoir malheureux, de nous faire mourir par la faim, & de nous corrompre, les uns les autres. Mais si quelque raison empêche de détruire un mal si invétééré, dans un Siècle, ou la véritable police est plus connue que dans tout autre, que ceux dont les écrits forment & les opinions & la manière de penser de leurs contemporains, s'éforcent de faire

retomber sur le Créancier, l'infamie & la tache que cause l'emprisonnement au Débiteur; car l'horreur & la haine du public doit poursuivre le malheureux, qui par l'abus de son pouvoir, & le desir de la vengeance, condamne un autre homme à la misère & à une ruine certaine, il doit être en exécration au monde entier, comme l'ennemi de l'humanité, & ses richesses ne doivent point le mettre à l'abri de la honte & du mépris.

Affurément, le Créancier, dont le Débiteur a péri dans la prison, quoiqu'il puisse se décharger d'un assassinat prémédité, doit cependant avoir l'esprit troublé, obscurci par un sentiment de douleur & d'affliction, quand il considère combien un homme a souffert par lui; quand il pense à la femme pleurant son Epoux, ou aux enfans qui mendient le pain que leur père leur eut gagné: S'il y a quelque homme assez endurci, par l'avarice ou la cruauté pour considérer ces conséquences sans effroi ou sans compassion, je dois l'abandonner; pour être touché par quelque autre pouvoir, car je n'écris que pour des êtres humains.



HISTOIRE

D'IZERBEN, *Poète Arabe; traduite de l'Arabe. Par M. MERCIER.*

LEN

LE public & les Littérateurs, une seule classe exceptée, liront avec plaisir cette histoire ingénieuse, critique, & même un peu satyrique. M. MERCIER s'est proposé de rassembler sur la tête du sublime & trop malheureux IZEBEN, toutes les vicissitudes qui agitent, dit-on, la vie des Poètes. Qualités rares & brillantes, défauts multipliés, ambition outrée, désintéressement singulier, candeur, duplicité, envie dévorante, douceur, aménité, caprice, infociabilité; IZEBEN réunit tous les vices & toutes les vertus. Il s'élève de succès en succès au faite de la gloire, & bientôt de revers en revers il est précipité dans la plus profonde obscurité. Enfin, pour qu'il ne manque aucun trait au tableau, M. M. nous fait voir son Poète au sein de l'opulence, & d'événement en événement, il le conduit ensuite au rendez-vous des Poètes malheureux, à l'hô-

pital. On ſçait que LABRUYE'RE, quand il voulut peindre MENALQUE, raffembla toutes les abſences & toutes les mépriſes qui caractériſent les perſonnes diſtraites; M. M. a choiſi cette même manière, & c'étoit la plus ſûre, ſi ſon unique objet étoit, comme nous le penſons, d'amuſer ſes Lecteurs. Tout ce que l'on raconte de l'inconduite, de l'orgueil & des inconſéquences de quelques Poètes, il l'a mis ſur le compte d'IZERBEN. Mais au fond, quel a été le but de l'Auteur? Il eſt trop éclairé pour avoir voulu faire la ſatyre d'un talent qu'il reſpecte ſans doute, & qui devenant de jour en jour plus rare, devoit être au-contraire excité, encouragé, préconiſé, & non pas couvert de ridicule; triſte & miſérable reſſource de ceux qui ne connoiſſent ni les talens, ni leur utilité. M. MERCIER n'a donc voulu que ſ'amuſer & faire rire ſes Lecteurs, uniquement aux dépens d'IZERBEN; & l'on peut d'autant moins l'accuſer d'avoir eu le deſſein d'infulter, quelque'un de nos Poètes, que ſi les traits qu'il prête à IZEBEN, conviennent à tous en général, on ne ſçauroit y reconnoître aucun d'eux en particulier.

Le père d'IZERBEN n'eut que deux en-

fans, nôtre héros & Carités. Celui-ci rempli d'honnêteté, de douceur, de qualités solides, embrassa avec succès, la profession de son père, & devint un des plus respectables commerçans de l'Arabie. IZARBEN, avec moins d'aménité, fut doué en naissant, des plus rares qualités: A une conception heureuse, à une imagination vive, facile & toujours prête à s'enflammer, il joignoit un caractère élevé, un cœur sensible & surtout généreux; en un mot, il avoit toutes les qualités nécessaires pour former un excellent Poète, & ce qui vaut bien mieux, il aimoit la vertu autant qu'il détestoit le vice: Mais tout ce qu'il faisoit & tout ce qu'il disoit; il le faisoit & le disoit par enthousiasme. Son père, AKOB, lui donna des maîtres, & il fut plus sçavant qu'eux, se dégouta de leurs instructions, & presque sans autre modèle que le feu de son génie, IZARBEN encore dans l'enfance, se mit à faire des vers, si beaux & pleins de tant d'excellentes choses, qu'AKOB en fut tout allarmé. Ce bon père prévoyant les malheurs que la métrémanie attireroit à son fils, mit tout en usage pour l'engager à faire un meilleur emploi de son génie... IZARBEN étoit attendri, ému, mais inébranlable... Il se défendit avec ce

» sang froid qui ne doute pas de la bonté
 » de sa cause ; il prononça les grands mots
 » de gloire, d'honneur, d'immortalité : Il
 » avoua modestement qu'il ressentoit cette
 » flamme divine, partage des génies pri-
 » vilégiés, & qu'il appercevoit distincte-
 » ment la couronne de laurier que la
 » gloire, aux ailes brillantes, *descendoit*
 » *sur sa tête.* »

Tout entier à la gloire, IZEBEN étoit
 très-peu susceptible d'amour, ce n'est pas
 qu'il ne sçait peindre en traits de flammes,
 les plaisirs des amants ; mais ces doux
 sentimens qu'il décrivait avec tant de vé-
 rité, il ne les sentoit pas. Cependant il
 crut ne pouvoir se dispenser d'avoir une mai-
 tresse, ne fut-ce que pour célébrer ses at-
 traits. RHE'SIS, ancien ami d'AKOB, avoit
 deux filles, l'aimable & vertueuse AZORA,
 & la coquette & fière ALMANZAIDE : CA-
 RITES devint amoureux d'AZORA, & il
 l'épousa. » -ALMANZAIDE avoit subjugué
 » IZEBEN par la majesté de sa taille, la
 » noblesse de ses expressions, & par un
 » certain orgueil qui, chose singulière,
 » ne déplaisoit pas au sien... Etre Poète,
 » & être amoureux, c'est plus qu'il n'en
 » faut pour tourner une cervelle. IZER-
 » BEN fréquentant ALMANZAIDE, pensa
 » devenir tout-à-fait fou ; mais l'amour

„ n'est pas longtems la passion dominante,
 „ d'un Poete ; il revient a la vanité. IZER-
 „ BEN, qui en général avoit assez mau-
 „ vaise opinion des femmes , fut choqué
 „ des rigueurs hautaines d'ALMANZAIDE,
 „ qui affectoit une vertu trop singulière
 „ pour être crue. „ IZARBEN forme le
 ridicule projet de subjuguier à son tour,
 sa maitresse par la force de son génie &
 l'éclat de sa célébrité. En effet, il dé-
 bute dans la littérature, & ses ouvrages
 sont applaudis. Son père meurt ; beau su-
 jet d'élogie ! le Poete en fait une qui ar-
 rache des larmes à tous ceux qui la li-
 sent Ce succès le console un peu de la
 perte de celui dont il a chanté les vertus :
 Il se propose des triomphes plus glorieux,
 & fait une tragédie ; elle est reçue avec
 transport par l'aréopage dramatique, &
 chose fort rare, le public confirme par
 ses applaudissemens le jugement des ac-
 teurs. A propos de la lecture faite aux
 Comédiens de cette tragédie, M. M. ob-
 serve „ qu'IZARBEN n'eut pas à essuyer les
 „ insolences accoutumées que le peuple
 „ Histrion prodigue au peuple Auteur ;
 „ observation amère que M. MERCIER
 „ eut pu se dispenser de faire. IZARBEN
 „ trop foible encore pour soutenir l'ap-
 „ probation publique, ne peut tenir aux

29 acclamations des spectateurs assemblés.
 29 On demande l'Auteur: Aussi tôt il pa-
 29 roit, chancelle, ses yeux se ferment à
 29 la clarté des bougies, & il tombe sans
 29 connoissance entre les bras des suivan-
 29 tes désolées de MELPOMENE. On ac-
 29 court, tout le monde s'empresse :
 Une Duchesse (Arabe) jalouse de proté-
 ger les beaux arts, fut celle qui inonda
 d'eaux spiritueuses ce front pâle, ce front
 auguste, siège de tant de nobles pensées .
 Il va, tout glorieux, déposer ses lauriers
 aux pieds d'ALMANZAIDE, qui reçut avec
 un noble orgueil, ce précieux tribut. Ce-
 pendant le grand succès d'IZERBEN excite
 l'envie; on critique sa pièce; on assure
 que le gout de la nation se perd, & cela
 parce que la pièce d'IZERBEN a réussi : Il
 dédaigne de répondre à ses critiques, &
 pour se venger, il répand dans le public
 quelques pièces fugitives qui lui assurent la
 réputation de Poète charmant. Il va dans
 le grand monde, où il est adoré : Les fem-
 mes l'idolâtrent; il écrit, pour leur for-
 mer l'esprit & le cœur, des brochures qui
 font l'admiration de la capitale & des pro-
 vinces. Il fait un roman moral & à ca-
 ractères : On n'y comprend rien, on n'y
 devine rien, on n'y reconnoît rien, &
 par conséquent on le trouve excellent.

admirable, divin. IZARBEN se repose pendant quelques mois ; mais bientôt son ancienne passion pour ALMANZAIDE se rallume, il s'arrache du monde, & partage ses jours entre les soins de son amour & ceux de sa gloire ; & toujours dans l'idée que malgré son air froid & impérieux ALMANZAIDE l'adore : Il n'abandonne point l'espérance de la captiver à force de mérite & de célébrité. Il publie dans cette vue un mélange de vers & de prose ; ce recueil a un succès complet ; on y admire surtout la force & l'énergie des pensées de l'Auteur. M. M. pour en donner une idée, en traduit une *dissertation sur la poésie, les Poètes, l'art dramatique & la vénération due aux Auteurs tragiques.*

Nous ne nous arrêterons point à ce fragment qui, quoique rempli d'observations judicieuses, mais aussi fort connues, n'a pas fait, il s'en faut bien, sur nous, la même impression que le recueil entier fit sur les Arabes. IZARBEN déclaré hautement le plus grand Poète, & le plus éloquent profateur de sa nation, & par conséquent de la terre, le plus grand homme de son siècle, c'est-à-dire, de tous les siècles présens & à venir, se détermine enfin à unir sa destinée à celle de la fière ALMANZAIDE ; il se marie, & les deux

époux vivent fort agréablement, c'est-à-dire, sans se gêner, se voyant très peu, & vivant à leur guise chacun de son côté.

» Il peint fort bien le sentiment dans ses
 » pièces ; mais il ne se donne guères la
 » peine d'en parler le langage à sa femme.
 » Elle le voit dans un transport insensé,
 » s'arracher tout à-coup de ses bras, se
 » dérober à ses caresses, pour courir, à
 » la lueur d'une lampe, écrire des vers
 » passionnés. Il s'applaudit du feu qui
 » les anime ; le barbare revient, & les
 » lit impitoyablement à une femme en-
 » flammée d'amour, qui gémit de l'en-
 » tendre décrire des transports qu'il ne
 » sent pas. Homme bizarre ! il vante sur
 » le papier la douceur d'un baiser comme
 » le charme qui unit deux ames, & il
 » croit qu'ALMANZAIDE doit être ravie,
 » enchantée de cette seule peinture, ».

Cependant ALMANZAIDE qui étoit belle, peu scrupuleuse, coquette & négligée, trouva bientôt à se venger des distractions outrageantes de son mari. Il y avoit dans la capitale un Seigneur Arabe (PROTAS) homme poli, charmant en apparence, mais le plus perfide, le plus fourbe & le plus scélerat de ses contemporains. Ce Protas connut ALMANZAIDE, & il forma aussitôt le dessein de s'arranger avec elle.

Dans cette vue, il vint rendre visite à IZERBEN, parut enchanté de ses ouvrages, & supporta patiemment la lecture d'un tas énorme de manuscrits du Poète. Celui-ci tout énor­gueilli du suffrage d'un tel homme, le présente à sa femme, & lui recommande surtout de le recevoir toutes les fois qu'il viendra lui faire sa cour. ALMANZAIDE n'a garde de refuser; elle voit chaque jour PROTAS à sa toilette; & pour comble de bonheur, IZERBEN se met à voyager, persuadé que la célébrité qu'il a acquise, le fera regarder comme un Dieu dans la province; en effet, il est accueilli par-tout, & est reçu de vingt-six Académies. Il revient dans la capitale, & donne une seconde pièce de théâtre qu'il regardoit, peut-être avec raison, comme infiniment supérieure à la première; mais, ô surprise! ô revers imprévu! la pièce est sifflée presque dès les premières scènes, & malgré toutes les ressources de leurs talens, les acteurs ne peuvent en achever la représentation. IZERBEN est confondu, pétrifié: Dans les premiers jours de son humiliation, il ne veut voir personne; ensuite plus modeste par sa chute, il va rendre visite à son frère, qu'il avoit oublié dans sa gloire. Ce frère tendre, l'accueille, le console, & pour com-

ble de malheur, est forcé de l'avertir de l'indécente conduite d'ALMANZAIDE & de la fourberie de PROTAS. Le Poète est furieux; il va pour surprendre les deux adultères; mais le bruit qu'il fait avant d'entrer, les avertit. PROTAS se dérobe: Le Poète entre furieux, & veut accabler sa femme, de reproches; elle répond avec une noble fierté; il est surpris; elle a recours aux larmes, l'appelle ingrat, homme injuste & barbare; il en convient. PROTAS feint une surprise extrême. IZARBEN humilié, se jette aux pieds de sa femme: PROTAS se fâche; IZARBEN l'embrasse, le prie d'oublier l'éclat qu'il vient de faire, & obtient de sa femme que PROTAS continuera de venir.

Pendant que l'honnête IZARBEN est joué par ces deux fourbes, il ne s'apperçoit pas que l'inconduite de son épouse & son trop grand désintéressement ont jetté un affreux désordre dans ses affaires; il veut continuer de vivre en homme toujours opulent; ce désordre augmente, il s'appauvrit, les créanciers le poursuivent; il ne lui reste plus de sa grande fortune, que sa maison. Une nuit qu'il composoit une ode, il s'endormit auprès de son bureau; une bougie se renverse, & met le feu aux papiers qui couvroient son bu-

reau; la flamme gagne la tapisserie, la maison est embrasée. IZERBEN s'éveille, il n'a plus que le tems de sauver son coffre fort, ou son porte feuille; il ne balance pas, il abandonne son or, prend le porte-feuille, va éveiller ALMANZAIDE, & ils ont toutes les peines du monde à se sauver à travers les flammes; il ne leur reste plus rien, mais le porte-feuille est échappé au feu; il triomphe, & va se réfugier chez le bon CARITE'S. Malgré le triste état de sa situation actuelle, ALMANZAIDE n'en est ni moins fière ni moins insociable; ses médisances, sa hauteur, les calomnies qu'elle répand sur AZORA, brouillent les deux sœurs; le Poete prend le parti de sa femme, & sort malgré les instances de CARITE'S. ALMANZAIDE meurt. IZERBEN a toujours le même génie; mais il est pauvre, & soit que ses ouvrages fussent moins soignés, ou que le goût de la nation eut changé, il a beau écrire, les Libraires ne lui donnent presque plus rien de ses vers ni de sa prose. En butte à l'envie, exposé à la pitié humiliante des riches, il supporte ses malheurs avec héroïsme. Il va trouver le Ministre ALIACIN, autrefois son ami. Ce Ministre lui fait de
très

très beaux compliments, lui promet tout, & ne lui accorde rien. Fatigué de l'insensibilité des hommes & de la dureté des Grands; il se livre à sa mauvaise humeur, & sa plume répand le fiel & l'amertume: Le Ministre ALIACIN se croit offensé, & le malheureux Poète est contraint de prendre la fuite. Il se réfugie dans un Royaume voisin, & y trouve les lettres dans un déplorable état, son nom y étoit parvenu, mais il n'y jouissoit pas d'une brillante réputation. Il quitte ce pays barbare; & dénué de tout, sans amis, sans autre ressource que le feu de son génie, il erre au hasard dans de vastes déserts; enfin il aborde chez une nation ignorante, barbare & presque sauvage, & qui ne connoissoit d'autre mérite que celui de la fortune. IZERBEN veut envain faire usage de ses talens, il est méprisé, oublié, contraint enfin, pour vivre, de garder les troupeaux, comme autrefois APPOLLON chez ADMETTE. Toujours soutenu par l'espérance de la gloire, il compose sur la vie sauvage un poème admirable; mais les grands efforts qu'il a faits, l'ont épuisé; il tombe malade; son maître le renvoie; il est forcé d'aller chercher du secours dans un mauvais hôpital; son mal empi-

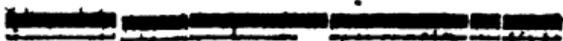
re ; réduit à l'agonie , il se couche sur le manuscrit de son poëme , désespéré qu'un tel ouvrage reste enseveli dans le même tombeau. Il guérit cependant , & comme il alloit reprendre la conduite des troupeaux , il apprend , on ne sçait comment , la chute d'ALIACIN ; ce Ministre détesté voit annuler tout ce qu'il avoit fait. IZERBEN est rappelé : Il publie son poëme ; on y trouve de très-grandes beautés , mais un air dur & sauvage ; il prend difficilement , le Poëte dégouté d'une profession qui ne lui avoit procuré jusqu'alors que de la célébrité , & beaucoup plus de désagrémens encore , va passer le reste de ses jours chez son frère CARITE'S. Il élève ses neveux , & surtout il leur conseille de renoncer à toutes les folles idées de gloire & d'immortalité. Il meurt regretté de ses amis. On rend justice , après sa mort , à ses talens , à son génie ; & sa patrie , qui jusqu'alors ne l'avoit payé que d'ingratitude , fait ériger une belle statue en son honneur ; glorieux & bien triste dédomagement des dégouts qui accompagnent la vie des Poëtes. Tel est le plan de cet ouvrage , où il y a d'excellentes & quelquefois de très inutiles choses.



ANNONCES DE LIVRES

E T

A V I S D I V E R S .



I.

ESSAI sur l'Histoire de Normandie, depuis l'établissement du premier Duc ROLLON ou ROBERT I jusqu'à la bataille d'Haſting inſiſivement ; précédé d'un Diſcours préliminaire, ſur les exploits des anciens Normands, avant ROLLON, à Amſterdam chez MERKUS & ARKSTE'E : 1766 & ſe trouve à Rouen, chez MACHAUD, rue St. Lo Vol. in 12 de 250 pages. Un Page, homme de Lettres, & de plus, Auteur d'un ouvrage hiſtorique, un Page actuellement au ſervice & d'environ 19 ans ; c'eſt un phénomène littéraire, auſſi digne d'attention que celui du jeune Poete Lorrain, (M. FRANÇOIS DE NEUCHATEAU) célébré dans tous les papiers publics.

X 2

Variétés d'un Philosophe Provincial 2 Vol.
in 12 à Paris chez DEHANSI Libraire rue
St. Jaques. 1767.

Ces variétés se font lire avec plaisir : L'Auteur à la touche ferme & énergique il a le talent d'intéresser & de piquer la curiosité de ses Lecteurs, en les amusant, en les instruisant. Son ouvrage est divisé en différens chapitres, sur l'éducation, la Religion, la noblesse, la littérature, la philosophie moderne, sur le duel, sur les mœurs & la morale, sur divers autres sujets ; il contient aussi des caractères, portraits & critiques : Voici un des portraits qui pourra faire connoître la manière pittoresque de l'Auteur.

CLITUS sonne, aussi tôt deux grands
Pages entrent dans son appartement,
ouvrent ses rideaux sans bruit, lui don-
nent la chemise avant qu'il s'en aperçoi-
ve, le foulévent, puis le lèvent douce-
ment, mollement : Il est déjà assis en
robe de velours, déjà on a l'honneur de
le chauffer, chacun lui prend une jam-
be, & cela est fait, la tête, comme le
chef d'œuvre, demande plus de tems.
Ici que de précaution, que d'adresse
& surtout quelle patience, on lui spor-
te enfin une glace & il ouvre les yeux

» tout seul : Il ne faut plus que lui passer
 » son nœud d'épée : On ne le devineroit
 » pas , ainsi il faut que je le dise. CLITUS
 » est un jeune Colonel, riche de cinquante
 » mille Ecus : Avec cela, a-t-on besoin
 » de ses bras, même contre les ennemis ?

Le galant Escroc , Comédie en un Acte & en prose, précédé des adieux de la parade. Prologue en vers libres : Prix 30 sols, avec la musique : A Paris chez GUEFFIER fils rue de la Harpe, vis à vis, la rue St. Séverin.

Cette Comédie fait partie du Théâtre de société & est bien véritablement une Comédie de société : C'est la peinture malheureusement trop vraie des mœurs , qui ne pourroit pas être vue sur un Théâtre public, mais qui peut être admise sur un Théâtre particulier. La fable de cette Comédie est plaisante & l'effet théâtral en doit être sûr : L'exposition est vive ; en action & tout à fait neuve : Les caractères sont de la plus grande vérité & exprimés avec le ton , peints avec le coloris, qui est propre à chacun d'eux. L'Auteur a l'art de varier son style, il règne d'ailleurs dans le dialogue le ton que l'on appelle *de la bonne compagnie*, & que l'on auroit pei-

ne à trouver si bien dans aucune autre pièce comique.

Epitre à Filou petit chten du Roi, par l'Abbé DE LUI... S'il se vend, ce n'est pas chez lui.

Cette Epitre est en vers, l'Auteur en a fait une offre dédicatoire à une grande Dame qui ne l'a pas acceptée.

Vous qui redoutez les préfaces,
 Qui supprimez les dédicaces
 De nos beaux esprits soit-disans :
 Cachez leur vos vertus, vôtre esprit & vos graces
 Vous aurez moins de Courtifans.

*Mémoires de JAMES GAHAM Marquis de Montrose, contenant l'Histoire de la rébellion de son tems, traduit de l'Anglois par M. M**. 2 Vol. in 12 brôché, 3 Liv. A Paris; chez PRAULT le jeune, quay de Conty.*

Histoire naturelle par M. DE BUFFON Tom. XV in 4to relié; 17 Liv. chez PANCOUCKE, rue S à cote de la Comédie Française.

ALMANACH *Philosophique en quatre parties, suivant la division naturelle de l'espèce humaine en 4 Classes, à l'usage de la Nation des Philosophes, du Peuple des sots, du petit nombre des savans, & du vulgaire des curieux; par un Auteur très Philosophe: Ire Partie.* A Goa; chez DOMINIQUE FEROX Imprimeur du Grand Inquisiteur, à l'Auto-da-fé 1767 in 12. C'est une plaisanterie ingénieuse & remplie d'érudition, dans laquelle l'Auteur (M. CASTILHON) tourne en ridicule quelques usages superstitieux, la folie des faiseurs d'Almanachs, le charlatanisme & la manie des faux Philosophes.

Testament Politique du Chevalier VALPOOLE, Comte d'Oxford & Ministre d'Angleterre: Amsterdam & se trouve à Paris chez DEHANZI, rue St. Jacques 1767 2 Vol. in 12. Il nous seroit bien difficile de donner de ce livre, une idée exacte & précise: On nous dit dans la préface, que ce n'est point une production systématique, ni un Testament semblable à ceux qu'on a publiés & qui ne sont jamais sortis du Cabinet des Ministres auxquels on les attribue: C'est donc véritablement l'ouvrage du Ministre dont il porte le nom; mais pour

quoï lui a-t-on donné le titre de Testament Politique, qui suffisoit pour le décréditer, comme ceux de COLBERT & de LOUVOIS, d'ALBERONI, de BELLE-ISLE & d'autres.

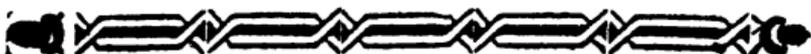
Dans le fait, cet écrit n'est qu'une suite de spéculations, de vues & d'observations sur toutes les parties du Gouvernement d'Angleterre, ainsi que sur la France & sur les autres Etats de l'Europe. Or puisque tout cela n'est point une production systématique, pourquoi ne l'avoir pas présenté, sous un titre moins décrié, plus simple & plus vrai ? On ne marque point si l'ouvrage est une traduction de l'Anglois, s'il est sous sa forme originale, ni enfin la moindre circonstance qui puisse lui concilier l'autorité. D'où vient-il ? De qu'elle source ? & comment est il transmis au Public. ? Ce Testament qui n'en est plus un, suivant la déclaration de l'Éditeur, est précédé de quelques Lettres du même Ministre : On y apprend que le Cardinal de FLEURY, avoit obtenu de la générosité du Roi d'Angleterre GEORGE II, une pension de 100 mille Livres, pour le Chevalier de ST. GEORGE, mort à Rome. Ce trait, que beaucoup de gens ignorent, n'est pas le moins glorieux d'un Règne, distingué principalement par la plus habile

politique. L'Editeur promet encore deux Volumes de Lettres, qui seront probablement bien reçues, si elles sont vrayes & non suposées. comme celles qui ont été publiées en Hollande.

2.

L'ACADEMIE des sciences & beaux Arts de Pau, a réservé les prix qu'elle devoit distribuer cette année & en donnera trois en 1768. Le premier est destiné à un Poëme, Ode ou Epitre, au choix des Auteurs, sur *les plaisirs de l'Esprit*. Le second qui sera double, à un ouvrage en prose, contenant, *un précis historique des troubles de la Religion en Béarn dans le 14 Siècle*. Le troisième à un autre écrit, aussi en Prose, ayant pour sujet, *l'Eloge de PIERRE DE MONTESQUIEU D'ARTAGNAN, Maréchal de France*. Ceux qui travailleront à cet Eloge, s'ils consultent l'ouvrage si connu & si mauvais de GATIEN des Courtils, intitulé, *Mémoires D'ARTAGNAN*, doivent les consulter avec beaucoup de défiance, car cet ouvrage, comme tous ceux de ce genre, du même Auteur, est rempli de contes ridicules & de faussetés.

L'ACADEMIE des Sciences, Belles Lettres & Arts de Rouen, a proposé pour sujet du prix d'éloquence, qu'elle distribuera au mois d'Aout 1768, l'Eloge de PIERRE CORNEILLE, né dans cette même Ville. *Smyrne*, dans les jours de sa splendeur eut proposé l'Eloge, de son sublime Citoyen, & CORNEILLE est l'HOMERE de la France.



A Mlle M.

Que le Roi de la fève est un bien pauvre Sire,
Il règne pendant un repas ;

La nape otée, adieu tout son empire :

C'étoit CESAR, ce n'est plus que LUCAS ,

Belle MANON, quand votre main mignonne

M'offrant une part de gateau

Dans ce mystérieux Cadeau

Sçut me donner une Couronne

Amour, dont l'ame est friponne ,

Joignit la chaine à l'auguste bandeau.

L'un n'est plus sur mon front, mais mon cœur
porte l'autre

Un instant j'ai joui de mon règne nouveau ;

Vous MANON pour toujours, vous conservés le
vôtre.

A ce souper , plein de gaité ,
 La fève me fit Roi , mon cœur vous nomma Reine ;
 Du thrône ou je me vis monté
 Je descens aujourd'hui devant ma Souveraine
 Mais traités votre Esclave avec quelque bonté ,
 Et je préféreraï ma chaîne
 Au bandeau de la Royauté.

V E R S

*De M. DE VOLTAIRE à Madam^e la Maré-
 challe de *** en lui envoyant sa Hen-
 riade.*

QUAND VOUS m'aimiez , mes vers étoient aimables

Jé chantois dignement vos graces , vos vertus ,
 Cet ouvrage nâquit dans ces tems favorables ;
 Il eut été parfait ; mais vous ne m'aimez plus.

LE MARECHAL ET LE MEDECIN.

UN Maréchal avoit guéri la Mule
 D'un Médecin , qui voulut le payer ;

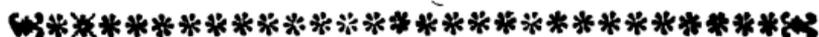
L'autre trouva cette offre ridicule
 Monsieur dit-il, je me ferois scrupule,
 De prendre rien des gens de mon métier.

Par M. FRANÇOIS, de Neuchateau.



EPITAPHE *d'un Avaro, par le même.*

CY git qui plein d'une avaro manie
 Divinifant son coffre fort,
 Prit mille peines dans sa vie
 Pour être riche après sa mort.



EPIGRAMME.

UN vieux Dragon se voyoit alité;
 Son mal étoit rétention d'urine:
 Un Capucin rempli de charité;
 L'oyant jurer de façon libertine
 Pour Dieu, mon fils, foyez moins emporté
 Lui disoit-il, on voit dans la Genèse
 Que Job étoit bien plus mal à son aise.
 Corbleu, dit l'autre, ennuyé d'un tel cas
 Ce Job pissait, moi je ne pisse pas.

Par L. D. T. D. S.

IMITATION *de Martial.*

DAMON vêtu d'un beau velours tout neuf
 Fier à l'excès de sa magnificence ,
 Rit de me voir un vieux surtout d'Elbeuf. |
 Oui , mon habit n'a pas trop d'apparence
 Il est usé , mais tel qu'il est ma foi ,
 L'ayant payé , du moins il est à moi.

Par le même.

E N I G M E.

SUJETS de peine , ou de plaisir
 On peut nous voir sous plusieurs faces ;
 Lecteur , c'est à toi de choisir.
 Les fâts nous prennent pour des grâces ;
 Les Rois nous mettent dans les places ;
 Les bouffons pour se divertir ,
 De nous font un fréquent usage ;
 Et par un bizarre assemblage ,
 Nous procurons , (le plaisant fort.)
 Le mépris , le rire , ou la mort.

L O G O G R I P H E.

ADMIRE un peu , Lecteur , mon bizarre destin ,
 Pour qu'on me prenne entier , me déchirant moi
 même ;

Je fais aux gens, faire bien du chemin ,
 Je leur cause souvent un embarras extrême ;
 Ils me poursuivent , sans me voir ,
 Par mille routes ambigues ;
 Quand au nez fin , on joint quelque savoir ,
 Toutes mes ruses sont perdues.
 Si tu veux me connoître , il faut me combiner.
 J'offre d'abord un saint à deviner ;

Le mortel dont le front brille d'une couronne ,
 L'éclat pompeux qui l'environne ;

Un poisson délicat , un grain , un fruit vanté
 En automne , en hiver , au printems , en été ;
 La règle & le devoir que l'équité nous trace ;
 L'instrument merveilleux de ce chantre de Thras-

ce

Qui charma les rochers par ses tendres accords
 Et descendit vivant dans l'empire des morts ;
 La production favorable ,

Par laquelle CÉRÈS , nous donne ses secours ;
 Enfin ce chef d'œuvre admirable

Qui du rapide terns , à pas lents fuit le cours ,
 Image de la mort qui sourdement chemine ,
 Et d'une égale nuit termine

Le jour serein du riche & le jour nébuleux
 Du pauvre qui gémit de son sort rigoureux.

A V I S.

LES Srs. Francois GRASSET & Compagnie Libraires à Laufanne, donnent avis aux Amateurs de la Littérature, qu'ils débitent actuellement le nouveau Catalogue de leurs Livres François, Italiens, Espagnols & Anglois, contenant environ 4125 articles différens, auxquels ils ont mis les prix aussi bas qu'il a été possible. Le prix du dit Catalogue est de 10 f courant de Suisse que l'on bonifiera sur la première emplette que l'on fera & ira à la concurrence de L 6 de la ditte monnoye. Ils impriment actuellement le Catalogue de leurs Livres en Latin, desquels ils sont également bien assortis, & qui contiendra à peu près autant d'articles: Les personnes qui les souhaiteront sont priées de leur écrire, d'affranchir leurs Lettres, & de désigner la manière dont elles désirerent de les recevoir.

Le mot de l'Enigme du mois de Février, est *Puits*. Celui du *Logogryphe*, est *Virgule*, dans lequel on trouve, *Urie, vue, vie, Vire, Elie, lie, rue, vir, rei, Veli, rive, gui* (de chesne) *givre, glue, livre, lire, ivre.*



T A B L E.

S UITE du Mémoire sur les Gouvernemens &c.	page 219
II. Mémoire: Des Etats &c.	226
Suite du Mémoire sur les Abus dans les Mariages & le moyen possible de les réprimer.	234
Suite de la Description de Kamschatka. 2de Partie.	248
Anecdotes, concernant les Conquêtes de PIERRE Comte de Savoye &c.	258
Considérations, sur le Bonheur dans la Profession du Commerce.	272
Eloge historique de feu M. ABAUZIT.	282
Lettre de M. M. Citoyen de Genève &c.	291
Réflexions sur la détention des Prisonniers pour causes de dettes.	297
Histoire d'IZERBEN, Poëte Arabe &c.	302
Annônces de Livres & Avis divers.	315
Poësies.	322
Enigme.	325
Logogryphe.	325
Avis	327